

Louis GEFROY et Claire GEFROY

LE LIN DU TRÉGOR

*Culture et traitement du lin
Vie quotidienne au teillage*



Le peignage du lin

La culture et le traitement du lin, qui ont contribué pendant plusieurs siècles, à retenir en Bretagne une main-d'œuvre importante, et fait, à l'époque où l'industrie des toiles était une des principales industries bretonnes, la prospérité de plusieurs marchés des Côtes-du-Nord, comme Saint-Brieuc, Guingamp, Chatelaudren, Lanvollon (1), laissent encore dans la mémoire des gens du Trégor bien des souvenirs mêlés de nostalgie. Les métiers de liniculteur et de teilleur de lin furent ceux de mes ancêtres. Ils étaient liés à tout un mode de vie collective, à des traditions aujourd'hui répertoriées (2), mais disparues ; ils impliquaient un savoir-faire qui risque d'être aujourd'hui complètement oublié, si les gens qui ont travaillé le lin ne prennent pas eux aussi la parole et la plume, avec l'espoir de voir renaître dans les champs du Trégor cette fleur bleue qui peut être considérée comme le symbole de la sensibilité de ce pays, mais aussi comme celui de l'homme spirituel symbolisé par le Christ dont la tunique sans couture ne fut pas déchirée après sa mort (Jean 19-24).

Le lin textile — dit *linum usitatissimum* en latin, *linenn* en breton — à fleurs bleues ou blanches, vitrail vivant des campagnes trégorroises, lors de sa floraison en juin, ne pousse bien que dans un climat tempéré et humide.

Dans *l'Encyclopédie*, Diderot et D'Alembert (3), nous donnent, dans une langue qui nous est familière, la description de cette plante

(1) Cf. notamment : *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*. Ed. Skol Vreish. 1980 — Michel Duval. *Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles*. Ed. Breizh Hor Bro, 1980 — Maurice Le Lannou. *Géographie de la Bretagne*. Rennes. Plihon. Tome 2 p. 79. « Vers ces villes venaient, dès la fin du XV^e siècle, la filasse de Pontrieux et de Tréguier. La petite ville de Lanvollon a joué un rôle important dans les transactions du lin. Dès cette époque aussi, les armements bretons de la côte nord (Roscoff, Lannion, Tréguier, Pontrieux, Paimpol, Saint-Malo notamment) exportaient du drap et des toiles.

Au XX^e siècle la filasse était surtout expédiée vers le nord de la France, les filatures bretonnes étant définitivement fermées (celle de Landerneau licencia ses ouvriers en 1895). Cf. M.E. Guégen, G.M. Thomas. *Petits métiers d'autrefois*. Bruxelles, éd. Libro-sciences 1978, p. 32.

(2) Geneviève Massignon. *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*. Paris, Picard, 1965. Réédités en 1981.

(3) *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, 1751.

dont les nervures de la fleur rappellent l'étoile (4) et qui fut sans doute la première fibre textile de l'humanité (5).

« Sa racine est fort menue, garnie de peu de fibres ; sa tige est cylindrique, simple, le plus souvent, creuse, grêle, lisse, haute d'une coudée ou d'une coudée et demie, branchue vers le sommet. Cette tige est revêtue d'une écorce rude ; on a découvert en la battant qu'elle est composée d'un grand nombre de fils très déliés. Ses feuilles sont pointues, larges de deux ou trois lignes, longues d'environ deux pouces, disposées alternativement, ou plutôt sans ordre sur la tige, molles, lisses. Ses fleurs sont jolies, petites, peu durables et d'un beau bleu. Elles naissent au sommet des tiges portées sur des pédicules grêles, assez longs. Elles sont disposées en œillet, composées chacune de cinq pétales, arrondis à leur bord et rayés. Leur calice est d'une seule pièce en forme de tuyau, découpé en cinq parties.

« Le pistil qui s'élève du fond du calice, devient un fruit de la grosseur d'un pois chiche, presque sphérique et terminé en pointe. Ce fruit est formé de plusieurs capsules en dedans qui s'ouvrent du côté du centre ; elles sont remplies de graines aplaties presque ovalaires, obtuses d'un côté, pointues de l'autre, lisses, luisantes et d'une couleur jaune, tirant sur le pourpre ».

Les lins des Côtes-du-Nord étaient essentiellement des variétés à fleurs bleues. Des variétés à fleurs blanches, plus fortes, plus grossières, plus résistantes à la verse (6), plus branchues au sommet, donnant beaucoup plus de graines que les variétés à fleurs bleues (7), étaient cultivées dans le Nord-Finistère. La montée des prix du lin a, par la suite,

(4) « Il y a une terre au firmament, il y a un ciel dans la terre » écrit Bachelard dans *La terre et les rêveries de la volonté* (Librairie José Corti, 1948 p. 291).

(5) Sa terre d'élection fut l'Égypte, (« Le lin brodé d'Égypte fut ta voilure » dit Ezéchiel dans sa *Complainte sur la chute de Tyr*), mais des vestiges de tissus de lin d'une grande finesse ont été retrouvés au Mexique, au Pérou, dans les cavernes d'Arizona et du Nouveau-Mexique. Le lincol de Turin est un sergé de lin. Le centre privilégié de fabrication des sergés de lin semble avoir été la ville de Palmyre à l'est de Damas. Cf. P. de Gail. *Le visage de Jésus-Christ et son lincol*. 2^e éd. 1977. Ed. France-Empire, p. 61. Mais le tisserand du lincol fut probablement un Juif. Cf. J.-J. Walter. *Le visage du Christ...* — O.E.I.L., 1986, p. 24.

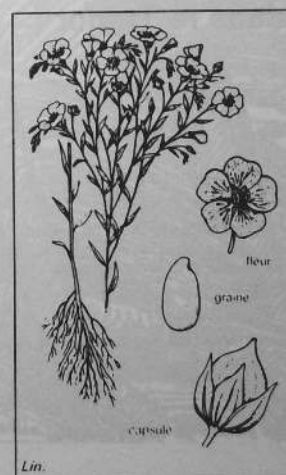
(6) Accident atteignant les céréales et couchant les tiges au sol. Aujourd'hui certaines variétés de lin sont résistantes à la verse telles que Taïga, Datcha, Fany et Ariane.

(7) Le rendement à l'hectare des variétés à fleurs bleues était d'environ 160 kilos de graines, celui des variétés à fleurs blanches pouvait atteindre 180 à 200 kilos de graines. Les meilleurs lins provenaient des cantons de La Roche-Derrien, de Tréguier, de Perros-Sud et de Lannion-Sud.

favorisé l'extension de ces dernières variétés jusqu'en 1952, mais ce sont les variétés de lin à fleurs bleues, plus fines et peu branchues qui incarnaient le mieux la réputation du lin du Trégor.

La filasse (*lanfaz* en breton) de haute qualité, extraite après rouissage et teillage, était d'ailleurs plus recherchée par les filatures du nord de la France que celle du Nord-Finistère.

La culture et le traitement du lin doivent être brièvement rappelés, si l'on veut tenter de faire revivre la vie quotidienne des hommes et des femmes dans les teillages. Ces travaux, je les ai pratiqués comme liniculteur et comme teilleur ; puisse ma mémoire être assez fidèle pour retracer ici l'essentiel.



Gravure extraite de *Larousse agricole* publ. sous la dir. de J.M. Clément, 1981

1^{ère} PARTIE

La culture et le traitement du lin dans le Trégor

« Quand le lin a roui, on lui fait subir une sorte de décortication qui ne laisse subsister que la fibre textile. Ce fut le travail auquel le pauvre Kermelle crut pouvoir se livrer sans déroger ».

Ernest RENAN. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Le broyeur de lin.



Dessin de Lucien de Maleville, gravé sur bois par Henri de Réganhac pour l'illustration du *Broyeur de lin* de Ernest Renan (Paris, éd. G. Servant, 1924, p. 33)

Culture et traitement du lin impliquaient toute une série d'opérations qui, demeurées presque inchangées depuis l'Antiquité (8), ont rapidement évolué avec l'industrialisation introduite dans le Trégor seulement après la seconde guerre mondiale.

1 — LES SEMAILLES ET SARCLAGE

Les semailles se faisaient du 15 mars au 15 avril. Pour éviter la fatigue des terres et la prolifération des maladies dues aux champignons du sol, le lin revenait dans la rotation des cultures qu'après un intervalle minimum de six ans. L'avoine, qui favorisait la fermeté de la terre, était la plupart du temps le précédent cultural ; la terre était enrichie d'une fumure organique destinée aux trois cultures antérieures aux semailles, le lin à fibres ne tolérant pas les apports récents de fumier. Seul, le phosphate fut utilisé pendant longtemps comme fumure minérale ; l'azote minéral en quantité importante était considéré comme nuisible au lin, parce qu'il le rendait très sensible à la verse. Les engrais plus adaptés à la culture du lin firent leur apparition seulement peu de temps avant la cessation de cette culture en Bretagne.

Enrichie, la terre devait être aussi bien préparée. Après un travail léger en surface et un retournement à la charrue au cours de l'été précédent, afin de faciliter l'ameublement en période hivernale, l'on étalait sur la terre une couche de broussailles coupées autour des champs ; après les gelées, celles-ci étaient brûlées et leurs cendres enrichissaient la terre qui était retournée légèrement, une seconde fois, à la charrue ; plus tard, pour la tasser, extirpateur, herse et rouleau étaient passés régulièrement.

En raison de la nécessité de renouveler le plus possible la semence du pays (9), la graine était importée des pays étrangers et principale-

ment du port Riga, capitale de la Lettonie, par l'intermédiaire de négociants en grains (10).

La réputation fort ancienne de la graine de Riga est bien soulignée dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, ainsi que les fraudes qu'elle suscitait (11) au XVIII^e siècle.

Les semailles étaient confiées à un semeur habile souvent assez âgé ; mais parfois la main trouve d'emblée le savoir-faire. C'est ainsi que, dès l'âge de seize ans, un ami, Pierre Rivoallan, était considéré comme expert en semailles. Le semeur devait se servir de ses deux mains, de l'une à aller, de l'autre au retour, de façon à ce que la graine soit projetée à terre dans le même sens. Plus tard, un semoir à blé adapté ou une semeuse à main, dite « violon » (parce que le geste du semeur rappelait celui du violoniste, comme si le sommeil de la graine avait besoin d'une image musicale) facilitèrent les semailles. Pour utiliser « le violon », il fallait marcher au pas cadencé, afin d'obtenir une égalisation de la graine sur la terre favorisant la régularité des tiges et, par là, la résistance à la verse. Celle-ci, en effet, diminue la qualité et le rendement du lin. Les semailles étaient faites par temps calme et dans la joie (L'homme heureux ne prépare-t-il pas le destin de la graine ?) Le soir, le meilleur cidre et le café arrosé de « calva » étaient servis à la ferme.

Les semailles de l'année 1924 sont restées pour moi marquées d'une pierre blanche. Le 1^{er} avril de cette année là, mon père, après avoir terminé de semer le lin, me demanda de l'accompagner en voiture à cheval au marché de Tréguier. Une surprise m'attendait : l'achat d'un « vélo » chez Picard, ancien coureur cycliste tenant le magasin de cycles à Tréguier, avait été décidé. Ce ne fut pas un poisson d'avril ! Je refis bien le chemin à bicyclette. Quel bonheur, quelle liberté ! Mes jambes avaient des ailes !

(10) Les négociants les plus connus dans la région étaient Louis Bezu, Pierre Le Gardien à La Roche-Derrien, Léon Razurel à Lannion, Auguste Adam à Louannec, les Morvan à Tréguier et Lannion.

(11) « On la nomme graine de Riga ou, de "tonneau" ». C'est la plus célèbre, elle est estimée la meilleure mais celle du pays, quand elle est belle, ne se distinguant pas facilement de celle de Riga, les commissaires l'enferment dans des tonneaux semblables et la vendent pour telle. Elle n'est pas mauvaise, mais il faut avoir l'attention de la laisser reposer, ou de la semer dans un terrain distant de quelques lieues de celui où elle aurait été recueillie.

Pour se mettre à couvert de l'inconvénient d'être trompé dans l'achat de la graine, il y a des gens qui prennent le parti de conserver la leur, quand elle est épuisée, c'est-à-dire lorsqu'elle a été serrée trois ou quatre fois de suite au même lieu, et de la garder un ou deux ans dans des sacs, bien mêlée de paille hachée. Elle reprend vigueur, ou plutôt elle devient par l'interruption, propre au terrain où l'on a serré l'autre et on l'emploie avec succès ».

(8) Cf. La description de Pline l'Ancien « Les tiges du lin sont immergées dans l'eau, chauffées par le soleil, maintenues enfoncées en les chargeant de poids. Si l'écorce se libère, c'est un indice qu'il est bien macéré. Elles sont alors sorties de l'eau et retournées plusieurs fois au soleil jusqu'à être tout à fait sèches. Elles sont ensuite battues avec des maillets sur des plaques de pierre. Les fibres les plus près de l'écorce sont les étoupes ; inférieures aux fibres internes, elles ne sont bonnes qu'à faire des mèches de lampe. Le lin est alors peigné avec des crochets de fer jusqu'à ce que l'écorce soit enlevée ». Histoire naturelle. Livre XIX.

(9) A. Allix, A. Gibert. *Géographie des textiles*, Librairie Médicis, 1956.

Après les semailles, la parcelle devait être entretenue, car, en dépit de la bonne préparation de la terre, les mauvaises herbes, néfastes à la bonne qualité du lin, avaient tendance à pousser ; les traitements chimiques n'étant, à l'époque, ni très connus, ni recommandés (12), le sarclage se faisait en groupe, à la main. Pour l'arrachage de l'herbe, l'opération était plus simple : quelques moutons loués se chargeaient de nettoyer la parcelle.

2 — L'ARRACHAGE DU LIN ET L'ÉTALAGE

Le lin n'occupait la terre que trois mois environ. La récolte commençait en juillet, dès que les capsules se doraient et que les feuilles, le long de la tige, se desséchaient.

Le lin n'était pas fauché, mais arraché ; le rendement en quantité et en qualité exigeait un arrachage au pied de la plante.

Les liniculteurs s'entraidaient entre voisins et programmaient entre eux les différentes dates d'arrachage. C'était une opération pénible, puisqu'elle s'effectuait toujours en position courbée. Le lin était arraché par poignée, puis déposé en croix sur un lien, afin d'éviter l'entremêlement. Le travail se prolongeait quel que soit le temps, néanmoins il était entrecoupé de pauses pour se désaltérer et raconter de bonnes histoires. Un amusement favori des jeunes gens consistait aussi à basculer les jeunes filles sur l'herbe et à les embrasser :

« *Ar merhed koant a lez pokad dezo hag ar re vil a ra ivez - Les jolies filles se laissent embrasser et les laides aussi* », dit un proverbe trégorrois.

Ce jeu, auquel les jeunes filles les plus prudes n'étaient jamais obligées de se prêter, ne dépassait pas, pourtant, certains seuils de permissivité, autrement les protestations de leur mère n'auraient pas tardé les jours suivants et l'on connaissait cet autre proverbe breton : « *Ar vamm da gentân hag ar verh da houde - La mère d'abord, la jeune fille après* ».

(12) Le lin plante délicate et fragile, n'a pas supporté les premiers traitements chimiques qui contribuaient à ralentir la croissance de la tige de lin sur laquelle un nœud apparaissait, rappelant celui de la tige de blé ; ce nœud provoquait au teillage une cassure, transformant une partie de la filasse en étoupe, et diminuant bien sûr le rendement du lot.

La société rurale maîtrisait alors, beaucoup plus subtilement qu'on ne le croit maintenant, les expressions de l'amour et de la sexualité (13).

La confection des gerbes impliquait un travail à deux personnes. L'on unissait, en général, soit un homme et une femme, soit un jeune et une personne plus âgée. La femme ou le jeune arrachait d'abord une mèche pour former le lien. Afin d'obtenir une double longueur, celui-ci était tenu par la main gauche, tordu par la main droite au niveau de la graine, divisé en deux et posé à terre. Ensuite, chaque travailleur déposait en croix sur le lien cinq ou six pleines poignées, arrachées sur une largeur de un mètre environ ; en fin d'opération, c'était à l'homme — plus fort que la femme — que revenait la tâche de lier la gerbe.

Dans les années 1948-1950, les machines à arracher le lin firent leur apparition. Ces machines happaient le lin sur leur passage à l'aide de deux épaisses courroies caoutchoutées et de poulies adaptées, dont les axes étaient obliques par rapport au sol ; elles arrachaient le lin par bandes de un mètre dix de largeur et les déposaient à l'arrière en rangées ; mais elles ne pouvaient séparer le lin par poignées, comme on le faisait à la main, ce qui présentait un double inconvénient. D'une part, l'épaisseur des rangées de lin ne permettait pas au soleil et à la rosée d'y pénétrer ; d'autre part, toute la récolte était étalée sur une terre nue pendant la durée du rouissage (trois à quatre semaines). Le lin prenait ainsi un aspect terreux, alors que l'ancienne méthode manuelle lui donnait, elle, une couleur bleue. Le lin vert récolté à la main, en effet, était transporté sur les pâtures bien broutées et étalé minutieusement par poignée sur une surface « double » de celle de la récolte. Le soleil et la rosée, ainsi que la présence de cette herbe courte, mais drue, coloraient le lin ; en rouissant, il devenait le vrai lin bleu du Trégor, particulièrement apprécié des filatures du Nord qui achetaient la production après teillage.

3 — LE ROUISSAGE

Le rouissage qui provoque l'extraction des fibres, est techniquement défini comme « l'opération qui vise à dissocier les ciments pectiques et hémicellulosiques liant les faisceaux fibreux à leur environne-

(13) Cf. Martine Segalen, *Amours et mariages de l'ancienne France* avec la collaboration de Jocelyne Chamarat, bibl. Berger-Levrault, 1981.

ment et entre eux » (14). Il peut se faire à l'eau ou à terre. Les différentes techniques de rouissage montrent bien la relation que le lin entretient avec les autres éléments du cosmos.

Le rouissage à l'eau a précédé, dans les Côtes-du-Nord, le rouissage à terre. Le lin était d'abord séché au soleil quelques jours, peigné afin d'en extraire la graine pour l'alimentation du bétail et les huilleries (15), ensuite déposé dans un grand bac (16) ou lavoir, appelé « rouissoir » ou aussi « routoir » (Poull-Linn en Breton) dont le fond et le pourtour interne étaient recouverts de grandes dalles en pierre. L'eau de source, dont le degré de température activait la fermentation, jaillissait directement ou indirectement d'une fontaine proche du rouissoir. Avant de sortir le lin, le bac était vidé de son eau ; puis, les gerbes étaient étalées sur les prairies, afin de les faire sécher au soleil, ou déposées en forme de huttes ou « chapelles ». Ce type de rouissage donnait à la filasse une couleur blanche, différente de celle obtenue par le rouissage sur pré, d'où l'expression du langage figuré trégorrois « *Honnez a zo gwenn vel eur brank lanfaz* — elle a les cheveux blancs comme une poignée de filasse » (17).

Florian Le Roy, dans son ouvrage *Les vieux métiers bretons*, décrit ainsi les diverses opérations du rouissage à l'eau :

« *Le lin arraché par poignées, on le mettait à rouir, au plus fond de la rivière. Un faix, lié dans une grande hart et qu'on maintenait entre deux piquets, sous des pierres et des planches... Le lin restait neuf jours dans l'eau. Après, pour le sécher, on l'égaillait sur le pré... et on le dressait comme des coupeaux de blé noir* ».

Ce rouissage, pratiqué dès l'Antiquité (cf. note 8), s'était de plus en plus sophistiqué dans le nord de la France, où l'on ne rouissait sur pré que le lin de qualité médiocre, d'où le terme de « système flamand » employé pour le désigner. Un document datant de 1849 signé Ch. Homon, de Morlaix, nous a été communiqué par les Archives départe-

mentales des Côtes-du-Nord, il complète la description de Florian Le Roy :

« *Lorsque le lin paraît mûr on l'arrache et au fur et à mesure on l'étend sur le champ, en prenant la précaution de l'étendre d'une manière égale et de ne pas mêler le pied à la tête.*

« *On laisse le lin étendu sur le champ pendant 12 à 15 jours, en ayant soin de le retourner tous les deux ou trois jours, de telle façon que les deux côtés du lin soient, autant que possible, de la même couleur.*

« *L'on égraine avec le peigne en usage dans le pays, et qui paraît préférable au maillet que l'on emploie ailleurs.*

« *L'on doit faire en sorte d'égrainer sur une toile, pour avoir une graine plus propre.*

« *L'on bottèle le lin, toujours en évitant de mêler le pied avec la tête. Si le temps manque pour rouir, l'on met les bottes de lin en grange, ou dehors, en tas, que l'on recouvre bien de paille pour le garantir de la pluie. Le lin, levé, bien sec, ne risque pas ainsi de souffrir, et l'on peut le rouir ensuite à toutes les époques de l'année, si ce n'est dans les mois de novembre, décembre, janvier et février.*

« *Lorqu'on veut rouir, l'on met le lin dans le routoir, en plaçant les bottes horizontalement ; une fois le lin dans le routoir, il faut le visiter deux fois par jour, car le rouissage peut se faire quelquefois suivant la température, et suivant aussi que le lin a été plus ou moins avancé sur le champ, dans 24 à 30 heures.*

« *Pour connaître le degré du rouissage, l'on brise le bois dans une longueur de 2 à 3 pouces : si le brin se détache facilement, c'est que le rouissage est achevé. Alors on lève le lin et on laisse égoutter, en plaçant debout les bottes, les unes contre les autres ; si le temps est passable, l'on ouvre les bottes et l'on fait sécher à fond ; puis l'on bottèle de nouveau pour que le lin ne se brouille pas, et toujours en mettant le pied du même côté, le lin dans le brisage, le broyage et le teillage devant aussi être travaillé sans être brouillé » (18).*

(14) C. Sultana. *Lin - Fibre. Techniques agricoles*. Ed. Techniques, 1981, p. 14, n° 61.

(15) Il existe des variétés de lin oléagineux (Crocus, Antarès, Océan) destinées à produire uniquement la graine pour les huilleries. L'huile de lin sert à plusieurs usages, en peinture, en pharmacie notamment. (Voir Annexe I)

(16) Cette forme de rouissage était pratiquée par les peuples de l'Antiquité. Les Egyptiens notamment effectuaient le rouissage dans de petites mares artificielles où stagnait une eau amenée du Nil (voir la description de Pline l'Ancien note 8).

(17) Jules Gros. *Le trésor du breton parlé. Éléments de stylistique trégorroise*. Première partie. *Le langage figuré*. 3^e éd. 1982, p. 39.

(18) Pour mémoire on rappellera aussi la description du rouissage à l'eau d'après l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et Métiers* de Diderot et D'Alembert : « Rouir, c'est coucher les bonjeaux les uns contre les autres dans une eau courante et les retourner tous les jours à la même heure, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que le lin est assez roui. Pour s'en assurer, on tire deux ou trois tiges, que l'on brise avec les mains ; quand la paille se détache bien, il est assez roui. Le rouir dure huit jours, plus ou moins, selon que l'eau est plus ou moins chaude aussitôt qu'il est tiré du rouir, on va l'étendre fort épais sur une herbe courte ; là, il blanchit. On le retourne avec une gaule au bout de trois ou quatre jours et on le laisse trois ou quatre jours exposé. Quand il est sec et blanc, on le remet en bottes, et on le reporte au grenier... »

Dans le Trégor, le rouissage sur pré pendant trois à six semaines était la méthode la plus répandue, dès l'époque de mes grands-parents. Quand le temps était ensoleillé, lors de l'étalage, le lin brunissait des deux côtés. La rosée, maintenue par la présence de l'herbe, la succession du soleil et de la pluie donnaient au lin sa couleur bleue.

Le lin devait être retourné assez souvent après la pluie pour éviter le moisissement. Cette opération était faite généralement par les femmes et les jeunes. On leur préparait une longue gaule de bois vert sur laquelle on faisait sécher et passer dans les barreaux d'une échelle pour lui donner une forme incurvée ; l'extrémité était taillée en forme de bec de canard. Ce bec facilitait le passage de la gaule sous chaque poignée que l'on retournait.

En France, le rouissage sur pré est la méthode utilisée aujourd'hui pour la quasi totalité de la récolte de lin.

4 — LE RAMASSAGE ET LE PEIGNAGE

Le ramassage était effectué de préférence par les jeunes qui ne souffraient pas de maux de rein. Courbés jusqu'à terre, ils sautillaient d'un bout à l'autre du champ pour ramasser bien distinctement chaque poignée l'une sur l'autre afin d'éviter un entremêlement. La récolte devait être rentrée le jour même du ramassage, car elle ne devait être exposée à aucune humidité, même pas à celle de la rosée du soir.

Le peignage avait pour but la récupération de la graine ; les sommets des poignées de lin passaient au travers d'un grand peigne fixé sur un banc assez lourd, où s'asseyaient face à face deux peigneurs (voir gravure reproduite sur la couverture). Deux autres personnes leur tenaient les poignées de lin et un autre les liait. En dépit de la poussière très dense provoquée par le peignage, les volontaires ne manquaient pas ; l'ambiance était joyeuse, surtout quand plusieurs équipes de peigneurs étaient organisées. Cette gaieté était d'ailleurs traditionnelle, puisqu'au Moyen-Âge, les pigneresses (femmes qui peignaient la laine, le chanvre ou le lin) avaient déjà une réputation de « bonnes langagières » (19).

(19) Cf. notamment, Geneviève Massignon, *Contes traditionnels des tailleurs de lin du Trégor*, p. 14. Voir aussi, Paul Billaux, *Le lin au service des hommes*, Paris, J. B. Baillières, 1969 et la bibliographie très complète citée dans cet ouvrage — Régine Pernoud dans son ouvrage *La femme au temps des cathédrales*, Ed. Stock, Livre de poche, 1980, p. 254, souligne que le métier de la

Dans les années 1920-1925, un cultivateur à Coatreven a inventé et fabriqué une machine à peigner le lin. C'était Jean-Marie Le Gardien, père de Jean-Pierre Le Gardien, négociant à la Roche-Derrien. Trois rouleaux de bois, superposés des deux côtés de la machine et entraînés par un moteur, permettaient d'écraser les capsules et de faire tomber la graine nettoyée par la suite au tarare. En raison de l'entraide des liniculteurs, cette invention permettait de peigner des quantités importantes de lin à la journée.

5 — L'EGRENAJE

Après le peignage, les capsules étaient étalées sur une surface propre, soit en plein air sur une bâche, soit dans une grange. Un rouleau entraîné par un cheval venait les écraser. La graine était, ensuite, nettoyée au tarare pour la vente aux huileries. Il existait un autre procédé plus joyeux d'égrenage qui liait le travail à la fête : le dimanche après-midi, des couples, entraînés par un violoniste ou un accordéoniste, venaient danser sur les capsules pour les écraser. Souvent, mes parents nous faisaient un récit de ces fêtes trégorroises, qui ont disparu dès l'apparition des grandes égreneuses de trèfle et de lin. L'industrialisation a été ainsi le facteur principal de rupture des traditions, quoiqu'en dise Geneviève Massignon qui a répertorié les contes dans les teillages non mécanisés (20).

Les entrepreneurs de battage, chez lesquels on procédait à l'égrenage, se déplaçaient parfois avec l'égreneuse jusqu'au treillage. Le travail, dès lors, pouvait se faire sur une grande échelle, les tailleurs achetaient le lin non égrené, allégeant ainsi les travaux des liniculteurs.

Après la deuxième guerre mondiale, des machines de fabrication belge, de marque Kunn permirent de grouper toutes les opérations : peignage, égrenage, nettoyage, ensachage, le tout par simple passage du lin dans la machine.

draperie employait des hommes et des femmes en nombre à peu près égal, mais non pour les mêmes opérations : les plus fatigantes : tisser, battre, fouler étaient exécutées par des hommes ; ... les femmes étaient surtout occupées à tondre, peigner, carder, esbourer (enlever les irrégularités du drap) et à filer, travail dont elles avaient à peu près exclusivement la charge.

(20) Cf. Geneviève Massignon, *Avant-propos aux contes traditionnels, des tailleurs de lin du Trégor*, Paris, Picard, 1965. Réédités en 1981.

MACHINE ACTUELLE



Une écapsuleuse double au travail

(Photo extraite de l'article de M. H. Vincent, « Si vous semez la petite fleur bleue ? » *Entreprises agricoles*, nov. 1979, p. 59).

6 — LES ACHATS ET LA LIVRAISON APRÈS VENTE AU TEILLAGE

Les achats avaient lieu habituellement en septembre, après l'assemblée générale des teilleurs qui se tenait, chaque année, notamment à la mairie de Lannion dans la salle des conférences. Ils supposaient la fixation de la prime du lin pour l'année en cours.

Dès l'arrachage et l'épilage, certains teilleurs parcouraient la campagne, afin de visiter les lots pour se rendre compte de la qualité de la récolte. Les achats se faisaient de préférence après rouissage ; la qualité du lin, en effet, ne dépendait pas uniquement de la récolte, mais également du temps, de la compétence, du savoir-faire du liniculteur. (« *An tu a zo an hanter euz al labour — le savoir-faire est la moitié du travail* » dit un proverbe du Trégor). Ce dernier aimait souvent faire parvenir au teillage un échantillon de deux kilos cinq cents. Personnellement, je préférerais le choisir moi-même ; dans ce but, je prélevais plusieurs mèches dans différentes parties du lot pour obtenir une poignée de lin de deux cent cinquante grammes environ. Souvent, cette poignée était offerte généreusement. Je teillais moi-même quelques-uns de ces mini-échantillons, à partir desquels j'appréciais la qualité du lin à acheter.

A la ferme, tout le monde était heureux de voir partir la récolte, source de tant de travail et de soucis. Le liniculteur, était assuré de pouvoir payer son loyer à terme, à la Saint-Michel, comme le voulait la coutume : « *Le cultivateur trégorrois paie toujours son fermage avec l'argent du lin* » écrivait Florian Le Roy (21). La Saint-Michel marquait le début de l'année juridique.

La livraison donnait l'occasion au charretier d'être fier de son attelage et surtout de son chargement de deux mille à trois mille kilos, bien forgé et bien « nippé » sur la grande charrette d'été (*Kastell êstek bras*) : sa fierté était à son comble lorsqu'il voyait son chef-d'œuvre apprécié par les regards des passants ; il n'était pas sans entrevoir aussi qu'à son arrivée au teillage (Ar Milin ou vilin) il serait reçu, d'abord par la bonne qui lui servirait un bon cidre et du café bien arrosé de « Calva », puis par la patronne, qui lui donnerait un bon pourboire, si sa marchandise était bien « conforme et marchande ». Arrivée au teillage, à l'aide des cordes qu'il avait préalablement libérées, le charretier montait allègrement sur son chargement ; il faisait alors tomber les gerbes au fur et à mesure, tandis que les employés-teilleurs, qui supputaient également un bon pourboire, s'appliquaient à faire les pesées de cinquante ou cent kilos, à l'aide d'une grande civière placée sur une bascule. Le liniculteur et le patron teilleur, ou parfois la patronne (chez mes parents, c'était toujours ma mère et plus tard mon épouse qui tenait ce rôle), marquaient consciencieusement chaque pesée.

Au temps de mes grands-parents, alors que la plupart des gens étaient illettrés, des méthodes très simples étaient utilisées : une gerbe était mise de côté ou une entaille était faite dans un bâton à chaque pesée, pratique connue par beaucoup de peuples ruraux dès la plus haute antiquité.

D'autres employés tassaient le lin. A défaut de hangar suffisant, l'on formait une grande meule conique, plus facile à préserver des intempéries qu'un tas cubique. Un habitué très habile avait la charge de poser la rangée du pourtour et de bien conseiller ses aides qui tassaient le milieu de la meule ; pour que l'équilibre soit maintenu jusqu'à une hauteur de six à sept mètres, selon sa circonférence et sa contenance, il était strictement nécessaire que le pourtour soit bien nivelé. A partir de cette hauteur, pour former la toiture, l'on posait une rangée dépassant d'une dizaine de centimètres le niveau jusque là respecté. Le travail se

(21) Florian Le Roy. *Vieux métiers bretons*, op. cit. p. 149.

poursuivait en diminuant la circonférence de chaque pose et jusqu'au sommet. La meule atteignait parfois une hauteur d'une dizaine de mètres, pour une contenance allant jusqu'à cinquante tonnes de lin en paille. Mon frère Yves Geffroy, dès son jeune âge, avait — par autorité de mon père — la responsabilité de chef de tas. Lorsqu'il atteignait le sommet et qu'il se trouvait, par conséquent, sur une surface très étroite il manifestait sa joie, avant même de descendre constater le travail effectué. A la stupeur des liniculteurs, il s'adonnait à un exercice de gymnastique périlleux : en prenant des mains les deux derniers barreaux de l'échelle, il se tenait en équilibre tête en bas et gigotait les jambes.

Plus tard, mon frère a pris la ferme à son compte, et moi le teillage ; le travail de chef de tas est revenu à Albert, puis à François Le Calvez.

La couverture de la meule se faisait en paille de seigle, elle était conçue comme une toiture de chaume, à l'aide de bouchons de paille enfoncés en croix dans le lin. Le sommet se terminait par une couche de chènevotte (*karach*) imperméable à l'eau et formant un toit pointu. La confection de la couverture était un véritable travail d'art qui préservait le lin contre tous dégâts et intempéries.

7 — LE TEILLAGE

Le teillage suppose différentes opérations consistant à transformer le lin en paille, en filasse. Il se mécanisa seulement à partir du XIX^e siècle. Chez nous, l'outillage comprenait un broyeur, des spatules, des aspirateurs de poussière, une secoueuse d'étope appelée « l'ours ». Cet équipement était entraîné par un tournant hydraulique qui exigeait d'abord une installation au bord de l'eau où l'on pouvait obtenir une chute. Ce tournant fut secondé dans mon teillage par un moteur Diesel. Celui-ci rendit un double service : il augmenta la force, il servit aussi de régulateur qui, jusque là, faisait défaut dans les moulins à eau.

Dans les teillages situés sur les grandes rivières comme le Trieux, le Léguer, le Jaudy, le Guindy, la roue hydraulique tournait à l'envers, grâce à la pression de l'eau passant directement sous la roue et frappant les palettes.

Dans les teillages situés sur les petites rivières, la roue tournait à l'endroit, grâce au poids de l'eau ; l'eau venait d'une réserve ou d'un

étang, et se déversait au-dessus de la roue équipée d'une série d'auges sur tout son pourtour.

Au début du siècle, les courroies étaient encore très peu connues, les transmissions se faisaient par engrenage très bruyant ; pour se faire entendre dans tout ce vacarme, les teilleurs de lin étaient obligés d'élever la voix, d'où leur habitude de parler très fort, même en dehors du travail. Le progrès en ce domaine consista à équiper les roues lanceuses de dentiers de bois.

Une description sommaire de l'outillage, impliquant l'intervention d'un personnel qualifié, nous paraît intéressante à rappeler.

A — L'outillage

Il comprenait un broyeur, des spatules, une secoueuse de chènevotte surnommée aussi « l'ours », en raison de sa rotation rappelant un ours sur un trapèze.

Le broyeur. (*pilouar* en breton). Il était formé d'un ensemble de huit rouleaux en fonte superposés, de 12 à 15 cm de diamètre chacun et de 75 à 70 cm de long destinés à briser la tige du lin.

Ces huit rouleaux tournaient dans des coussinets en cuivre, fixés sur une charpente en fonte. L'équipement comprenait, en outre, trois tablettes en tôle, une pour protéger les travailleurs, une autre pour alimenter le broyeur et la troisième pour recueillir les poignées broyées.

Les spatules. (*bréo* en breton). Leur nombre variait selon l'importance du teillage. Chaque spatule comprenait une roue en fonte fixée sur un long essieu, équipée elle-même de dix palettes en bois de hêtre d'environ cinquante centimètres long, quinze de large et de un centimètre cinq d'épaisseur. En tournant à environ trois cents tours à la minute, les spatules battaient le lin, présenté par le teilleur par poignée.

L'ensemble des spatules était enfermé bien hermétiquement pour que l'air ne pénétrât pas de l'extérieur, sauf dans le passage des palettes. A chaque extrémité, était disposé un aspirateur qui refoulait la poussière au dehors. Ces aspirateurs n'apparurent qu'au début de ce siècle, ils contribuèrent grandement à améliorer les conditions de vie et de santé des travailleurs.

La secoueuse de chènevotte. (*hejerez karach* en breton). Elle n'apparut qu'après la guerre 14-18. De fabrication très rustique, elle était

composée de deux plateaux en bois de deux mètres de diamètre, sur lesquels étaient clouées des planchettes disposées à cinq centimètres environ l'une de l'autre, ce qui permettait aux paillettes de tomber, alors que les débris de lin (l'étope) étaient retenus à l'intérieur. L'étope sortait par une trappe qui servait également à remplir « l'ours ».

Avant l'apparition de « l'ours », vers 1925, l'on devait arroser une fois par jour les machines, pour prendre les déchets sous les spatules et les secouer à la main. Une poussière épaisse tombait alors sur le ouvrier.

Les déchets ligneux (Anas) servaient de combustible aux chaudières modestes (22). Les coques des capsules contenant les graines étaient utilisées pour l'alimentation du bétail.

B — La division du travail

L'opération du teillage supposait non seulement un équipement, mais aussi une organisation du personnel et une division du travail. Une équipe de cinq personnes était affectée au broyage, une autre au teillage ; celle-ci comprenait un dégrossisseur, un finisseur, et un dresseur de poignées.

Bien sûr, le nombre de ces équipes dépendait de l'importance du teillage qui pouvait également employer des tailleurs d'étope.

Le travail se déroulait comme suit (23) : d'abord, pour connaître la quantité de lin teillé à la journée, et plus spécialement le pourcentage du rendement en filasse obtenu par chaque équipe de tailleurs, un jeune apprenti procédait à des pesées de cinquante kilos nets de lin en paille, les déliait, et les déposait couchés devant le tailleur chargé d'en faire des poignées. Celui-ci les posait sur la tablette du travailleur chargé d'alimenter le broyeur. A sa sortie, un autre travailleur les récupérait et les plaçait en croix sur une cordelette. Un cinquième travailleur les liait par brassée et les apportait au dresseur de poignées. Ce dernier, après ajustage, les disposait sur une tablette placée devant les spatules. Un tailleur

(22) Actuellement, ils sont utilisés, comme le bois, pour la fabrication de panneaux agglomérés, dits panneaux de particules, dans la construction et l'ameublement. L'avenir de la culture et de l'industrie du lin passe par une nouvelle utilisation des sous-produits du lin plus nombreux que ceux du coton.

(23) Les fêtes qui sont actuellement organisées dans le Trégor pour décrire les anciens métiers donnent encore une idée de ce que fut le travail du teillage.

dégrossisseur prenait chaque poignée de lin de la main gauche, la déployait de la paume de la main droite, d'un mouvement énergique, la poussait ensuite sur le support attenant à la spatule, afin de la dégrossir : l'opération était effectuée au pied de la tige, puis au sommet.

Pour composer une poignée de filasse, le finisseur prenait des poignées dégrossies par trois, en commençant, lui, par traiter le sommet de la tige ; d'un tour de main, qui caractérisait le tailleur qualifié, il poussait cette poignée de la main gauche sur un support, puis, de la main droite, la déployait en éventail, afin de la vider de ses dernières paillettes.

Le travail des tailleurs, et principalement celui des finisseurs, devait être effectué avec une grande précision de mouvements combinés, car il ne devait pas porter atteinte à la fibre dont dépendait le rendement en filasse. C'est pourquoi, le finisseur devait effectuer la pesée de la filasse devant le paquetier qui en prenait note.

Le tailleur d'étope opérait d'une façon différente : il prenait l'étope par brassée, et la poussait progressivement des deux mains sur un support attenant à une spatule, aménagé spécialement pour ce travail. Cette opération la libérait définitivement des paillettes.

Une bonne partie de l'étope teillée servait à confectionner des liens pour le paquetage de la filasse. Le reste était vendu aux filatures, à un prix inférieur à cinquante pour cent de la filasse.

Le paquetage de la filasse devait être effectué par une personne de confiance. Elle vérifiait chaque poignée en les ouvrant, afin d'enlever les mèches mal rouies et mal teillées qui pouvaient s'y trouver (24). Les lins teillés étaient emballés et expédiés par wagons vers les filatures du Nord (25), ou tout simplement transportés par paquets de dix kilos en

(24) A la déclaration de la dernière guerre mondiale, Marie ma femme, s'est initiée à ce travail. Grâce à elle et à des ouvriers consciencieux, les Morvan, les Guegan, les Guezennec, ainsi qu'à Louis Hervé de Hengoat et d'autres jeunes comme lui, le teillage a pu continuer jusqu'à mon retour.

(25) La mécanisation de la filature bretonne intervint trop tardivement pour soutenir la concurrence de celle du nord de la France. La crise de l'industrie toilière au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle a contribué à la dépopulation massive de la Bretagne intérieure et des petites villes toilières comme Quintin, Montcontour et Uzel. Le canton d'Uzel vit sa population décliner régulièrement à partir de 1866. La filature de Landerneau, qui employait, compte tenu des ateliers ruraux environnants, un millier d'ouvriers en 1850, 2 500 ouvriers vers 1860, fut fermée définitivement en 1895. Il faut noter aussi qu'au Moulin de Buhulien, sur le Léguer à l'entrée de Lan-nion, la famille Leroux, créa, après la première guerre mondiale, une petite filature. En raison de la crise de 1920, et peut-être aussi du manque d'ouvriers qualifiés, la filature fut bientôt fermée.

charrette aux magasins Bezu ou Guillou à La Roche-Derrien. Ces négociants représentaient les filateurs du Nord. On sait que La Roche était appelée « Kapital ar Stoup ».

Après la dernière guerre mondiale, les lins teillés furent expédiés par transports rapides.

8 — LE COMMERCE DU LIN

Le commerce du lin a toujours affronté des périodes difficiles (26). Pour ne parler que du XX^e siècle, dès 1910 la baisse des prix provoqua de nombreuses faillites chez les teilleurs. En 1920, un autre marasme provoqua la disparition d'un tiers des teilleurs ; les liniculteurs ne savaient que faire de leurs récoltes. Ces deux crises économiques furent passagères, il n'en fut pas de même de celle de 1929-1936 qui débuta dans le textile et fut catastrophique pour le lin. Les paysans et les commerçants ne pouvaient écouler leur production, les ouvriers n'étaient plus suffisamment rémunérés. Dès 1932, toutefois, des primes d'encouragement à la production ont permis de maintenir les activités du lin.

Par la suite, la dévaluation de 1936, la prévisibilité de la guerre ont fait redémarrer le commerce et l'industrie, ce qui a contribué à remettre à flot producteurs et industriels.

Pendant l'Occupation, le gouvernement de Vichy taxa le prix du lin pour toute la durée de la guerre et obligea les liniculteurs à produire à des prix dérisoires, alors que, par ailleurs, tout augmentait.

Après la seconde guerre mondiale, différents facteurs favorisèrent, un temps, le développement de la production linière : la mécanisation de la plupart des opérations manuelles (27), la rapidité des transports, les guerres mondiales. Ces dernières contribuèrent à une hausse excessive des prix, d'ailleurs de courte durée.

(26) Cf. pour la période du XVIII^e siècle, *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*, 3^e partie, *La Bretagne. Province*, 1532 - 1789 p. 140 et s. Pour la période du XIX^e siècle, P. Billaux, *op. cit.*, p. 138 et s.

(27) Les arracheuses mécaniques apparurent les premières, puis les retourneuses, les ramasseuses-lieuses, les égreneuses et les teilleuses.

Mais dans notre pays, la fin du lin arrivait avec l'apparition sur le marché européen des fibres synthétiques (28) qui firent chuter les cours de cinquante pour cent en 1952. Le lin n'avait jamais connu de telles catastrophes. Après les récoltes de 1954-1955, il disparut pratiquement du Trégor. Le lin fut semé dans quelques champs encore après conclusion de contrats passés entre liniculteurs et teilleurs qui ne croyaient pas à sa disparition complète de notre pays (voir p. 25).

Un peu plus de trente années après, le dernier tisserand de Tréguier fermait définitivement sa porte, trente années pendant lesquelles les Parques de la vie moderne, l'urbanisation, la concentration industrielle, la société de consommation de masse ont coupé les fils de la créativité manuelle quotidienne, celle qui ne signe pas sa patience, mais revendique la fierté et l'indépendance.

Les chiffres qui suivent montrent l'évolution de la surface cultivée consacrée au lin sur le territoire français après la seconde guerre mondiale et font bien apparaître sa réduction très nette entre 1952 et 1954.

Années	Hectares
1944	51 000
1946	27 900
1948	30 800
1950	36 400
1952	56 500
1954	44 000

En 1984, d'après les statistiques du ministère de l'Agriculture elle reste encore inférieure à celle de 1954 puisqu'elle est évaluée à 50 025 hectares.

(28) On sait maintenant que l'essor du lin passe par l'association de celui-ci aux fibres synthétiques. Pour les vêtements, l'on associe couramment, maintenant, le lin au polyester pour éviter le froissement, ainsi qu'aux textiles chimiques (viscose, notamment). Mais le lin peut perdre ainsi certaines de ses propriétés hygiéniques. On sait que les Juifs n'associaient pas les espèces de tissus (Lévitique XIX, 19)

LIN TEXTILE (roui non battu), résultats 1983 (29)

Département	Superficie (ha)	Rendement (100 kg/ha)	Production récoltée (100 kg)
76 Seine-Maritime	11 440	63,1	721 800
27 Eure	8 100	55,0	445 500
59 Nord	5 821	60,0	349 260
62 Pas-de-Calais	4 895	60,0	293 700
14 Calvados	4 200	60,0	252 000
80 Somme	3 182	53,0	168 650
60 Oise	1 550	64,1	99 300
61 Orne	718	70,0	50 260
77 Seine-et-Marne	800	50,0	40 000
28 Eure-et-Loir	593	64,0	37 952
72 Sarthe	167	58,0	9 686
02 Aisne	106	62,0	6 572
78 Yvelines	94	63,9	6 006
41 Loir-et-Cher	62	64,0	8 368
95 Val d'Oise	69	64,0	3 776
91 Essonne	5	28,0	140
FRANCE	41 782	59,5	24 885 570

LIN TEXTILE (roui non battu), résultats 1984

Département	Superficie (ha)	Rendement (100 kg/ha)	Production récoltée (100 kg)
76 Seine-Maritime	13 950	66,0	920 500
27 Eure	9 264	65,0	602 160
59 Nord	7 330	63,0	461 790
62 Pas-de-Calais	5 983	69,0	412 827
14 Calvados	5 040	65,0	327 600
80 Somme	3 673	73,0	268 130
60 Oise	1 680	68,9	115 780
77 Seine-et-Marne	985	65,0	64 025
28 Eure-et-Loir	580	69,0	40 020
61 Orne	660	60,0	39 600
72 Sarthe	350	56,0	19 600
02 Aisne	268	69,0	18 492
95 Val d'Oise	110	65,0	7 150
78 Yvelines	98	69,0	6 760
41 Loir-et-Cher	54	55,0	2 970
FRANCE	50 025	66,1	3 307 404

(29) Ministère de l'Agriculture. Service central des enquêtes et études statistiques. *Annuaire 1984 de statistique agricole. Résultats 1983*. Tome II, p. 44 — id. *Annuaire 1985... Résultats 84*.

LES ENTREPRISES DE TEILLAGE DES CÔTES-DU-NORD *

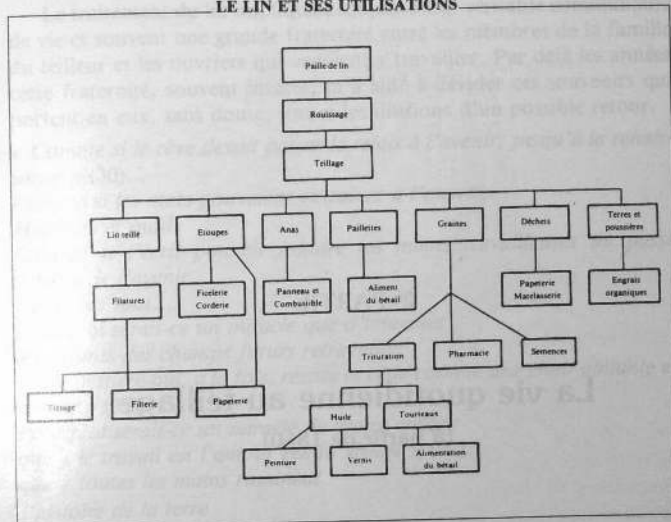
Au 22 septembre 1953

Louis ADAM, Langoat ; Louis ANDRÉ, Langoat ; Yves BELLEC, Pommerit-Jaudy ; BENECH père et fils, Pontrieux ; François BEUVANT, Caouënnec ; Victor BOTREL, Corseul ; Victor BRICHET, Buhulien ; Amédée BROZEC, Ploumilliau ; Yves-Marie CALVEZ, Quemper-Guézennec ; Mme Vve Guillaume COADOU, Minihy-Tréguier ; Jean CORLOU, Langoat ; François COSQUER, Ploumilliau ; Albert COZANNET, Langoat ; Francis CROM, Quemper-Guézennec ; Joseph CROM, Lanloup ; DAIGNORN Frères, Ploubezre ; Emile DELISLE, Ploubezre ; Yves DUVAL, Rospez ; Francis FAGNOU, Vieux-Marché ; Lucien FAGNOU, Vieux-Marché ; Jean FEGER, Langoat ; Auguste FOULIARD, Pabu ; Louis GEFFROY, Lannémérin ; Yves GEFFROY, Trézény ; François GENTIL, Pommerit-le-Vieille ; Pierre GOARIN, Coatrêven ; François GORREC, Tonquédec ; Arsène GOURIOU, Quemper-Guézennec ; Alain GUILLOU, La Roche-Derrien ; Yves GUILLOU, Ploubezre ; Alexis HENRY, Ploubezre ; Hyacinthe HENRY, Langoat ; Joseph HENRY, Lannion ; Pierre HENRY, Langoat ; Louis HERVE, Hengoat ; François JAQUIN, Prat ; Jean JEGOU, Plouaret ; Yves-Marie JOSSE, La Roche-Derrien ; François LE BARS, Quemper-Guézennec ; Albert LE CALVEZ, Brédily ; Mme Vve Jean-Baptiste LE CALVEZ, Minihy-Tréguier ; Mme Vve Louis LE CORRE, Langoat ; Yves LE CORRE, Minihy-Tréguier ; Yves LE DU, Plouguil ; Pierre LE FLEM, Trézény (ambulant) ** ; Francis LE GLAZ, Saint-Quay-Perros ; Yves LE GOFF, Trédarzec ; Eugène LE GRATIET, Ploufragan ; Joseph LE LOA-RER, Ploulec'h ; Jean LE MENNEC, Minihy-Tréguier ; Armand LE MER-RER, Quemper-Guézennec ; François LE MOULLEC, Saint-Laurent ; Albert LE PAPE, Camlez ; Yves LE PARC, Caouënnec ; Alexis LE PERF, Mantallot ; LE ROUX enfants, Camlez ; Amédée LE ROY, Rospez (ambu-lant) ; Mme Vve François LE VALLY, Pommerit-Jaudy ; Eugène LE VOT, Ploumilliau ; Louis LEZORAINE, La Roche-Derrien ; Théophile LISSI-LOUR, Ploumilliau ; Auguste MEUDIC, Plouec ; François NICOLAS, Rospe-z ; Jean NICOLAS, Saint-Quay-Perros ; Ernest PERROT, Troguéry ; Pierre PEZRON, Langoat (ambulant) ; Louis PHILIPPE, Lannion ; Ets PHILIPPE, Pontrieux ; Claude PIRIOU, Pabu ; Louis PIRIOU, Plouisy ; Jean RICHARD, Minihy-Tréguier ; Benjamin ROPERS, La Roche-Derrien ; Pierre SALIOU, Louannec ; Claude SADIVAN, Trédarzec ; Sté du TRE-GOR, Langoat ; Théophile STEPHAN, Saint-Miche-en-Grève ; Hippolyte STEPHAN, Plouzélambre ; Yves TOURBIN, Trédarzec (ambulant) ; Julien VAURETTE, Lannion.

* D'après la liste des syndicats des teilleurs.

** Teilleur de lin ambulant : teilleur traitant le lin chez le liniculteur, à la ferme.

LE LIN ET SES UTILISATIONS



ENTREPRISES AGRICOLES - N° 118 - NOVEMBRE 1979

COMMENT PRODUIRE DU LIN ?

Vous pouvez choisir entre trois formules : en culture libre, en culture sous contrat, enfin, avec engagement de coopérative.

• Culture libre :

Vous procédez aux opérations de culture et vendez vos pailles après la récolte.

• Culture sous contrat :

Vous procédez à certaines opérations de production définies dans le contrat passé avec le teilleur. Trois types de contrat existent.

— Le contrat A, où vous assurez essentiellement le semis et mettez ensuite votre terre à la disposition du teilleur qui prend à sa charge, les risques de la culture et les frais de récolte. Ce contrat prévoit une rémunération forfaitaire à l'hectare, fixée à la signature du contrat. Ce type de contrat est le plus répandu.

— Le contrat B dans lequel le prix est débattu librement entre vous et le teilleur à la récolte.

— Le contrat en compte-à-demi où les travaux et les risques sont partagés par deux, de même que la récolte.

• Engagement de coopérative

La coopérative procède à certaines opérations de récolte et de transformation (teillage compris) pour le compte de ses adhérents.

2^e PARTIE

La vie quotidienne au teillage

(à partir de 1860)

« Elle était si jalouse de cette nappe, de cette toile si blanche du bon Dieu lui-même. Je le savais. Elle se levait bien avant moi et déjà soignait tout à la ronde. Et je voulais lui dire : « O ma femme, ô toi, femme au cœur plus actif que faucille, ma femme aux soucis précipités, ne regarde pas ce ciel ; ta nappe à toi est aussi propre, elle est très douce, ô femme, elle est repos ; quand je reviens d'un charroi de fumier, valets et moi avons envie en y songeant de nous laver les mains avec du sable jusqu'à l'usure plutôt que de salir le linge soigné par toi, ô femme, ô ma femme si tendrement coupée à tout ».

Armand Robin. *Le temps qu'il fait*

Le traitement du lin impliquait toujours une véritable communauté de vie et souvent une grande fraternité entre les membres de la famille du teilleur et les ouvriers qui venaient y travailler. Par delà les années cette fraternité, souvent intacte, m'a aidé à dévider ces souvenirs qui portent en eux, sans doute, toutes les illusions d'un possible retour.

« Comme si le rêve devait passer le relais à l'avenir, jusqu'à la renaissance » (30).

Comme si les mots pouvaient entraîner à l'ouvrage

Hommes et outils

Comme si l'écrit pouvait joindre les mains travailleuses du passé à celles de l'avenir

Car après tout...

Pourquoi serait-ce un miracle que d'imaginer

les enfants des champs futurs retravailler

« une matière qui, à la fois, résiste et cède comme une chair aimante et rebelle » (31)

Pourquoi serait-ce un miracle de croire encore

que « le travail est l'amour rendu visible » (32).

que « toutes les mains ruminent

l'histoire de la terre

tremblent de cette histoire » (33)

Au commencement du teillage familial, il y eut les mains de mes grands-parents ; solidaires comme les organes d'un même corps « travaillé par le temps et l'outil » (34) animé d'une volonté forcenée de survivre à la misère. Ma grand-mère, surtout, fut femme de tête ; Marie-Louise fut aux côtés de Guillaume dans toutes les transactions ; le teillage, les moulins porteront sa marque.

En 1860, mes grands-parents servaient encore comme ouvriers agricoles à Coatreven, à la ferme de Kermorvan et à celle de Kernevez. Ils habitaient alors une maisonnette à Lochrist.

Le soir, après leur journée de travail, grâce à une spatule et un maillet dentelé en bois hérités de leurs parents, ils broyaient quelques gerbes

(30) Yvon Le Men. *A l'entrée du jour*. Poème en cinq chants et un écho. Paris, Ed. Flammarion, 1984.

(31) Gaston Bachelard. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris. Librairie José Corti, 1942.

(32) Khalil Gibran. *Le prophète*. Ed. Casterman, 1976, p. 28.

(33) Guillevic. *Ta main. Sphère*. Ed. Gallimard. *Poésies*, 1966, p. 56.

(34) Yvon Le Men. *A l'entrée du jour*. Poème en cinq chants et un écho. *op. cit.* note 27.



Dessin de Mathurin MEHEUT

Ouvrière des teillages maniant la braie manuelle.

Les tiges de lin étaient broyées en abaissant la mâchoire supérieure de la braie pour briser la chènevotte ou partie ligneuse de la tige et la séparer de la filasse. Au cours de la seconde partie du XIX^e siècle, la braie manuelle tend à disparaître.

de lin achetées dans les fermes voisines ou données par leurs employeurs, en échange de longues heures passées à leur service.

Le grand-père faisait tourner la spatule à l'aide d'une manivelle fixée sur un engrenage en fonte très bruyant, tandis que la grand-mère s'appliquait à teiller les gerbes, en les passant par petite poignée dans la spatule. La braie manuelle était déjà périmée à cette époque.



Braie manuelle

Dessin d'après J.-M. Elouet, Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix, 1849.

Au bout de quelques années, ils réussirent à acheter une seconde spatule, un manège et un cheval, et s'installèrent alors à leur compte au Boutil, à Lochrist.

Quand les plus âgés des six enfants purent les aider, ils habitèrent le vieux manoir de Levezen, dont ils furent les derniers occupants ; ils louèrent un teillage à tournant hydraulique sur le Jaudy à Langoat dit « Milin ou Vilin bihan », à l'endroit même où l'on commercialisait, il y a encore peu de temps, sous le nom d'eau de Langoat, l'eau de source, dite de « Feunten Gwenn ». A cette époque, la source était déjà bien connue ; de partout l'on venait puiser cette eau claire et bienfaisante. (Pour être franc, elle n'était souvent, pour les hommes, que la boisson du lundi, après la ration trop pleine d'alcool de vin, dit « gwin ardent », du dimanche). Plusieurs ouvriers travaillaient alors au teillage équipé de six spatules et d'un broyeur à cylindres.

Avant le mariage des aînés, ils firent l'acquisition à trois cents mètres de Milin bihan, d'un autre teillage, dit « Milin bras », de la même surface que le premier.

1 — LA VIE DE TRAVAIL AU TEILLAGE

La vie au teillage était rude. Dans les bandes de travailleurs, le dimanche, il était facile de distinguer les agriculteurs au teint basané, des teilleurs de lin dont le visage pâlot portait encore la trace de la poussière des teillages ; au travail, les teilleurs en étaient toujours poudrés. Sans aspirateurs — les aspirateurs de poussière n'apparaîtront que vers 1920 — les spatules refoulaient l'air et la poussière devant le visage.

Afin de ne pas activer les courants d'air, qui auraient été néfastes pour la santé, le peu de portes et de fenêtres existantes demeurait conti-

nuellement clos. A peine les travailleurs pouvaient-ils se voir et s'entendre, en raison de la poussière et du bruit provoqués par les engrenages, le broyage et le passage du lin dans les spatules.

Pourtant, cette ambiance n'était pas un facteur de maladies mortelles chez les teilleurs. Ils étaient souvent atteints de bronchite chronique, mais la tuberculose, qui causait des ravages considérables en Bretagne, était chez eux quasi inexistante. Cette maladie n'épargnait pas, par contre, les ouvriers réparateurs du matériel de teillage et de tous les moulins à eau. En effet, pendant la journée, et parfois la nuit, pour ne pas gêner le travail des teilleurs au moment des pannes, ils devaient procéder au montage des pièces dans l'humidité et les courants d'air créés par les ouvertures de passage des transmissions (34). Celles-ci communiquaient entre les tournants hydrauliques, situés dans le lit même de la rivière, et les engrenages fixés toujours dans la fosse. La famille Le Boec de Caouënnec était pratiquement la seule équipée en outillage et en personnel qualifié pour effectuer ces travaux.

Les lampes à huile à brûler étaient, pendant la saison d'hiver, la seule source de lumière. Formées d'un globe en verre monté sur une lampe Pigeon en cuivre, elles portaient à l'extrémité du globe un collier et une anse à laquelle était attaché un fil de fer servant à suspendre la lampe au plafond. Une lampe était placée devant le finisseur de chaque équipe ; d'autres étaient installées là où l'éclairage s'avérait nécessaire, et particulièrement là où un danger pouvait se présenter. L'huile utilisée était ininflammable, les risques d'incendie, par ailleurs très nombreux, étaient ainsi évités. Par contre, dans cette atmosphère déjà étouffante, l'odeur que l'huile dégageait était mal supportée.

L'hiver achevé, les lampes en cuivre étaient bien astiquées et posées en série sur la tablette de la cheminée de la cuisine, là, elles acquéraient inconsciemment comme une puissance, celle de gardiennes de la maison, de secrètes magiciennes. Est-ce bien un hasard si les conteurs du Trégor intégraient à leur répertoire la version bretonne du conte « *Aladin et la lampe merveilleuse* » ? (35). Dans le conte des teilleurs de lin du Trégor, le héros — pauvre et fils de veuve — arrive à déjouer tous les pièges tendus par un oncle sans scrupule et grâce aux génies de la lampe merveilleuse, qui aiment qu'on l'astique, gagne richesse, châteaueu et fille de roi !

(35) *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor* recueillis par Geneviève Massignon, p. 184. « *La lampe merveilleuse* » dit par François-Marie Pirriou de La Roche-Derrien. Ed. Picard, 1981.

« *J'interviendrai dans son sommeil
Avec la lampe des ancêtres* »
prédit Angèle Vannier (36),
celle qui permet de lire les intersignes

Pendant la dernière guerre, les lampes et l'huile elle-même étaient devenues introuvables, c'est alors qu'un électricien-automobile de Lannion, Léon Queffellou, nous installa un nouvel éclairage équipé de phares de voitures et alimenté par une dynamo entraînée par la force hydraulique. De semblables systèmes d'éclairage à dynamo existaient auparavant dans certains teillages, mais l'idée d'utiliser les phares de voitures était ingénieuse et permettait un éclairage incomparablement plus puissant. Nous avons conservé cet équipement jusqu'à l'électrification de la commune au cours des années cinquante.

Le savoir-faire de Léon, qui fut d'ailleurs conseiller municipal de Lannion, était connu dans la région. C'était une personnalité très attachante et généreuse, à tel point qu'il était surnommé « Mouton », surnom qui n'est pas sans évoquer un autre conte dit « *Kroc'hennig ou Peau de Mouton* » (37), sorte de greffe bretonne de la légende de Saint-Christophe. Léon était aussi un irrésistible prestidigitateur dont les succès furent même couronnés à Paris. Jusqu'à sa mort, il a continué à exercer bénévolement ses talents dans les clubs et réunions d'anciens et ses pouvoirs étaient toujours déroutants.

(36) Angèle Vannier. *Le lac est rouge. Le sang des Nuits*. Ed. Seghers, 1965 — repris également in *Poésie verticale* I. Eventail dans le cercle « *Variété de poèmes à travers le temps* » (1947-1973). Chomerac, éd. Roche Sauve, 1978.

(37) *Récits et contes populaires de Bretagne*. 2 — recueillis par Geneviève Massignon dans *le Trégor et le Goëlo* présentés par J.R. Trochet. Introduction de D. Laurent. Gallimard, 1981, p. 74.

Kroc'hennig, aîné d'une famille très nombreuse est obligé de louer ses services dans une ferme pour garder et soigner les moutons, hiver comme été. Mais Kroc'hennig est généreux et intelligent, il arrive à faire traverser les broussailles à Jésus-Christ et à ses amis égarés dans la lande bretonne et encombrés des ballots de la pesanteur du monde. Pour sa récompense Kroc'hennig obtient trois habits, un habit rouge comme le soleil, un autre blanc comme la lune, et un autre brillant comme les étoiles qui lui permettent de conquérir sa bien-aimée et de montrer aux paroissiens que l'être importe plus que le paraître.

Dans le Trégor, le mouton était souvent présent dans les fêtes et les jeux (luttons bretonnes, processions où le mouton, comme à Perros-Guirec était conduit par un enfant du pays vêtu d'une peau d'agneau. Cf. Claude Bailhe et Roger Armengaud. *La Bretagne au temps des chanteurs de complaintes*, éd. Milan, 1986, p. 86)

A — La journée de travail au teillage

Pendant tout le XIX^e siècle, la journée de travail dépassa dix heures par jour. Ce fut seulement après la loi du 29 avril 1919 qu'elle fut ramenée à neuf heures, les usages ayant plus de force que les prescriptions légales qui limitaient normalement la journée de travail à huit heures. D'une manière générale d'ailleurs, la législation du travail, même après la loi du 21 juin 1936 instituant la semaine de quarante heures, fut mal appliquée. (J'ai débuté moi-même en 1924 comme apprenti au teillage à quinze ans ; je travaillais cinquante heures par semaine). Le réveil devait être matinal... C'était au chant du coq que se levaient certains ouvriers teilleurs qui ne possédaient pas encore d'horloge, d'où peut-être son utilisation dans la symbolique des contes comme animal solaire. C'est ainsi que le conte des trois frères, dit par François-Marie Pirriou de La Roche-Derrien, et recueilli par Geneviève Massignon (38) montre comment trois jeunes astucieux, qui savaient s'unir, arrivèrent à faire fortune, notamment en vendant un coq aux gens d'un pays qui ne sachant pas comment venait le jour, devaient tous les matins atteler les charrettes pour le quérir sur une grosse butte.

Parfois, les ouvriers-teilleurs devaient faire une longue marche à pied pour se rendre au teillage. Me revient encore en mémoire le bruit des sabots bien cloutés d'un ouvrier-teilleur martelant la route départementale et comme une chanson dans l'oreille :

« *Echo de sabots*
Echo de sabots
Lève-toi Jeannot
Le jour est si beau
Fini le repos ».

Parfois, ils devaient aussi escalader des talus pour éviter au petit jour les chemins creux tout boueux.

C'était à la table familiale, meuble sacré chez les Bretons (39) qui, chez nous, pouvait accueillir vingt-deux convives (dix de chaque côté et un à chaque extrémité) que tout le personnel prenait son petit déjeuner. La roue hydraulique se mettait à fonctionner à sept heures, signal du début du travail. Toutes les trois heures le travail s'arrêtait, le temps d'un repas, le temps d'un repos.

(38) *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*, op. cit., p. 201.

(39) Yann Brekilien. *Des paysans bretons au XIX^e siècle*. Préface de P. Guimard. Paris, Hachette, 1966, p. 74.

A dix heures était servi le repas qui correspond aujourd'hui au déjeuner : soupe, pommes de terre, pain, viande, lard et cidre. L'heure était l'heure et le menu ne variait guère, sauf lors d'un repas par semaine, celui du vendredi. Ce jour là, la tradition religieuse commandait de renoncer aux repas de viande. C'était le jour des crêpes, du cidre et de café. L'une de mes sœurs et ma mère préparait, dans la matinée, une quantité impressionnante de crêpes et galettes larges et fines (*Krampouez* en breton) et les réchauffait au moment de les servir (40). Certains ouvriers arrivaient à en manger une douzaine, c'était le chiffre clé qui donnait droit à une ration supplémentaire de cidre. Voir si cette gourmandise n'était pas, en définitive, une sorte d'hommage rendu à la maîtresse de maison (41) ou même de péché originel perpétué, la pomme, par le cidre n'est-elle pas toujours associée à la crêpe ronde ? (42).

A onze heures, le travail reprenait pour une nouvelle durée de trois heures ; à mi-temps, était offerte, sur place, une bolée de cidre. A quatorze heures, heure du goûter, lard, beurre, cidre (43) et café étaient servis à nouveau. C'était le repas le plus léger, mais aussi le plus apprécié des jeunes. Un pain de six kilos ne faisait souvent qu'un seul tour de table, chacun se servait à tour de rôle et devait avoir son propre couteau

« *Je suis un homme*
Cela veut dire
Le couteau sur la table
Qui attend le pain »

écrit aujourd'hui encore le poète trégorrois Yvon Le Men dans son recueilli « *A l'entrée du jour* ».

(40) M.E. Gueguen, G.M. Thomas. *Petits métiers bretons d'autrefois*. Bruxelles, éd. Libro-Sciences, 1978, p. 14.

(41) On rappellera ici un jeu de mots trégorrois :

« *Setu aze eur wreg ha n'eo ket kap da ledan eur grampouezenn !*

« *En voilà une maîtresse de maison qui n'est même pas capable de faire une crêpe* ».

En dehors du Trégor, cf. le proverbe du pays bigouden cité par Pierre Jakez Hélias (*Le cheval d'orgueil*, Plon, 1975, coll. Terre humaine, p. 396). « *Femme qu'on dit bonne crêpière, mène mari à sa manière* », et la description savoureuse du repas de crêpes en pays bigouden.

(42) La crêpière est d'ailleurs l'objet d'interdit religieux. « *N'eo ket mad lezel eur gleurh dizola war an trebez ken na vez yen : an Anaon, a vez lavaret, a deu d'ober o finijenn warni — Il n'est pas bon de laisser une crêpière découverte (sans crêpe) sur le trépiéd avant qu'elle ne soit froide : les morts, dit-on, y viennent faire leur pénitence* ». Cf. Jules Gros. *Le trésor du breton parlé*. 3^e partie. *Le style populaire*, p. 588.

(43) Le cidre présent à tous les repas ne se buvait plus seulement au cabaret comme au début du XIX^e siècle (V.Y. Brekilien. *Des paysans bretons au XIX^e siècle*, p. 84). On pourra lire à ce sujet le conte savoureux de Yves du Menga, *Le cordonnier de Guidel*, conte inspiré des légendes bretonnes. Pederneq, 1985.

Le travail recommençait une nouvelle et dernière fois à quatorze heures trente, jusqu'à dix sept heures trente, heure du dernier repas, en hiver comme en été. Vite consommé, il rappelait celui de dix heures. En gros, ce rythme, combinant le trois du travail et le quatre de la récréation, resta inchangé jusqu'à la loi du 21 juin 1936 qui allégea la journée de travail et marqua le commencement de phases de travail de quatre heures (quatre heures le matin et quatre heures l'après-midi).

B — Le personnel du teillage

La saison du teillage était assez longue. Elle débutait au mois de septembre, et pour la plupart du personnel, ne s'achevait qu'à la fin du mois de juin. Quelques ouvriers nous aidaient pour notre récolte à la ferme, d'autres partaient à l'arrachage des pommes de terre à Jersey, d'autres encore passaient un contrat verbal avec un cultivateur et s'engageaient à participer pour une durée minima de deux mois aux travaux d'été : rentrée des foin, arrachage du lin, moisson et battage.

Ce changement de travail en guise de vacances était considéré à l'époque comme salubre et c'est vrai qu'il contribuait à neutraliser les tensions, à faire du teillage une communauté ouverte. En septembre, les ouvriers bronzés et heureux revenaient au teillage, pressés de raconter les anecdotes des journées d'entraide entre cultivateurs et des joyeuses soirées qui suivaient les battages.

La presque totalité du personnel était masculine. Peu de femmes venaient y travailler. Toutefois, chez nous, pendant les saisons d'hiver, lorsque le travail aux champs n'était plus accaparant, mes deux sœurs aînées se relayaient une semaine sur deux au teillage. Travaillant aux spatules comme les hommes, elles avaient acquis une spécialisation de teilleur-finiisseur. Les épouses d'ouvriers, qui habitaient non loin de chez nous, venaient également travailler quelques heures, pendant que leurs enfants étaient à l'école.

Cette première formation professionnelle n'a peut-être pas été sans forger le caractère de mes sœurs aînées, devenues plus tard des maîtresses de maison redoutables, n'aimant point être contredites, donnant toujours un avis sur les destinées des membres de la famille et la conjugalité,

comme si la collaboration au travail avait opéré une sorte de transfuge de l'autorité parentale (44).

L'ambiance de bruit et de poussière exigeait des femmes plus de précautions que les hommes, elles portaient un bonnet qui recouvrait totalement la chevelure (voir le dessin de Mathurin Meheut « *La broyeuse de lin* ») ainsi qu'une blouse qui enveloppait entièrement les vêtements. Cette dernière était fermée dans le dos, afin d'éviter d'accrocher les fibres de la filasse.

Le teillage à la campagne était une véritable communauté de travail et d'affection, le fait d'être en contact quasi-permanent avec le patron facilitait la vie des ouvriers, le contrôle qu'il exerçait relevait d'une sorte de parenté élargie (45). Toutefois, le niveau de vie des ouvriers, plus élevé qu'à la ferme, restait modeste. Certes, au salaire s'ajoutaient des avantages en nature, puisque le personnel était nourri toute la journée au teillage et logé gracieusement quand il le voulait, mais les autres membres de la famille restaient à nourrir.

Le second quart du XX^e siècle devait commencer à faire basculer ces communautés. Au cours de la crise de 1929 disparut, en effet, près du quart des teillages. Beaucoup d'autres tournèrent au ralenti jusqu'en 1936, en partie à l'aide des primes d'encouragement à la liniculture obtenues en 1932 (45 bis), grâce à l'obstination du syndicat des teilleurs.

En 1936, la dévaluation du franc, l'augmentation sensible de la prime et la peur de la guerre contribuèrent à faire redémarrer la production. La plupart des teillages connurent les premières grèves quand les ouvriers-teilleurs réclamèrent une augmentation de salaire de deux francs par jour, en 1937.

Pendant six semaines d'effervescence, le travail ne continua qu'à « l'usine du Trégor », teillage important installé quelques années auparavant entre La Roche-Derrien et Langoat, ainsi que dans quelques autres teillages qui élevèrent d'emblée les salaires des ouvriers, ce qui

(44) Cf. Philippe Carrer. *Le matriarcat psychologique des Bretons*. Paris, Payot, 1983. Coll. Science de l'homme. (De la renaissance psychologique de la légende de Triphyne et Conomor) — Agnès Audibert. *Le matriarcat breton*. Paris, P.U.F., 1984. Ces auteurs n'ont toutefois pas mis en lumière le rôle des sœurs aînées qui partagent certaines attributions avec la mère de famille.

(45) Voir les remarques très justes de Pierre Jakez Hélias et Jean Markale in *La sagesse de la terre*. Paris, Payot, 1978, p. 132.

(45 bis) Décret du 1^{er} juin 1932 portant création d'un système d'encouragement à la production du lin.

fut le cas chez nous. Cette période fut très difficile pour les pères de famille qui, ne bénéficiant d'aucune aide, durent parfois travailler occasionnellement dans un autre teillage ou dans les fermes, en se faisant payer de quelques denrées alimentaires.

Les revendications des ouvriers-teilleurs furent amplement satisfaites, puisqu'ils obtinrent une augmentation de salaire de cent francs par jour.

Après la capitulation de l'armée française en juin 1940, les jeunes teilleurs qui eurent la chance de revenir, participèrent souvent activement à des réseaux de la Résistance tout en travaillant le jour au teillage. La nuit, accompagnés d'un camarade qui travaillait dans les chantiers allemands, ils se déplaçaient à travers champs pour accomplir les sabotages. Les outils, qui permettaient de les exécuter, étaient camouflés auparavant dans la campagne, si bien que leurs activités nocturnes restaient ignorées de leurs parents et de leurs patrons.

À l'approche de la Libération, ils disparurent dans les maquis rejoindre leurs amis et les responsables des réseaux (46).

Après la Libération, l'armée régulière leur proposa un engagement, en tenant compte de leurs années dans la Résistance.

La modernisation des teillages améliorèrent progressivement les conditions de vie des ouvriers. Tous regrettèrent profondément la perte de leur emploi dans les années 1953-1955, beaucoup durent partir pour la ville. De nombreux poèmes et chansons ont pour thème le départ de la terre bretonne, nous reproduisons ici la chanson du sculpteur Gwer-nig.

*Tap da sac'h'ta, breur kozh, breur kozh,
Ha pak da beadra,
Na c'houel ket'ta, breur kozh, breur kozh :
Ne servij da netra.*

*Kenavo dit, Mamming karet,
Va zud-me, kenavo,
Da glash labour dao din monet
Siwazh, pell diouzh ar vro.*

*D'ar broioù pell pe d'ar gêr vras
E kavin na zamm kreun,
War ar mouar ar c'helien glas
Em bro'ra kofig leun*

(46) La pièce de Pierre Jakez Hélias, « *La femme de paille* » (édition Galilée) fait référence à ces réseaux. L'image maternelle omniprésente (c'est un défi de l'anima) donne aussi une dimension symbolique à la pièce.

PRENDS TON SAC VIEUX FRÈRE

*Prends donc ton sac, vieux frère, vieux frère,
Et emballe tes affaires
Ne pleure donc pas, vieux frère, vieux frère :
Cela ne sert à rien*

*Adieu, petite mère
Vous mes parents, adieu
Il me faut partir chercher du travail
Loin du pays, hélas...*

*C'est en pays lointain ou dans la grande ville
Que je trouverai à gagner ma croûte
Dans mon pays, sur les mûres
Les mouches bleues font bombance... (47)*

Toutefois, au moment de la retraite, ils revenaient au pays natal. Dans l'âme du Breton chante toujours la complainte du retour.

*« J'ai fait un grand voyage
Permettez que je retourne en Bretagne
Pour vivre encore quelques années
Je n'ai plus grand âge,
Vous le savez
Quelques printemps encore
Donnez-les moi (48).*

(47) Editions musicales Arfolk, Lorient. Le texte est également repris dans l'ouvrage de Philippe Durand, *Le livre d'or de la Bretagne, du V^e siècle à nos jours, l'histoire et les trésors littéraires*. Paris, Seghers, 1975, p. 288 — On peut remarquer que l'adieu très tendre est fait à la mère. Il y aurait beaucoup à dire sur la persistance de l'élément féminin dans la littérature bretonne contemporaine.

(48) De retour en Bretagne, le Breton trouvera toujours quelque peu le rythme de vie antérieur. L'acculturation urbaine est refoulée. Xavier Grall, *Solo et autres poèmes*. Quimper, éd. Calligrammes, 1981, p. 37.

Dans notre teillage, toutes les reconversions ne furent pas malheureuses. Ce fut le cas de plusieurs de mes meilleurs ouvriers dont Louis Hervé qui fut le premier à se mettre à son compte à Hengoat. Son entreprise prospéra très vite.

Louis Picard, lui, opéra une reconversion précoce d'un autre style ! orphelin de père (celui-ci mourut de tuberculose peu de temps après sa naissance) il fut élevé par sa mère qui l'adorait. A douze ans, il obtint le certificat d'études, ce qui fut un événement à l'école communale de Trézeny où une seule institutrice enseignait à la totalité des enfants de tous âges de la commune !

A quatorze ans, il entra comme apprenti dans notre teillage où il apprit très vite le métier de teilleur, il y resta jusqu'à son départ au service militaire qu'il effectua dans la région parisienne. Réfléchi, et appliqué, il ne nous suivait pas dans les jeux, préférant les livres aux sports. Tenace, il suivit assidûment des cours par correspondance. Après son service militaire, il fit une brillante carrière politique.

2 — L'ALIMENTATION AU TEILLAGE

« Boire et surtout manger dans une maison, c'est le vrai baromètre de la parenté ou de l'amitié » (49). Chez nous c'était la ferme, héritée de mes grands-parents, qui fournissait une partie de la nourriture au teillage. Pain et viande avaient une place essentielle dans l'alimentation (50) pratiquement tous les plats étaient préparés sur place par les femmes.

(49) Pierre Jakez Hélias. *Le cheval d'orgueil*. op. cit., p. 406.

(50) La moue des ruraux devant le poisson attribuée par Pierre Jakez Hélias (*Le cheval d'orgueil*, p. 385) à l'antagonisme sourd entre paysans et pêcheurs nous paraît moins significative chez les teilleurs. En effet, lorsque les ouvriers teilleurs revenaient à la maison, ils suivaient au printemps et en automne le cours de la rivière pour s'adonner à la pêche et fournissaient les pêcheurs de Lannion en vers de terre. Chez nous, le plus passionné de ces pêcheurs, Louis Le Calvez, avait hérité du surnom de « Loeiz-ar Pésked » (Louis Le Poisson). Parfait braconnier, il arrivait à attraper le poisson de toutes les manières.

Le dimanche et les jours de fête, les pêcheurs de la « Gaule lannionaise » et de la « Gaule trégorroise » se retrouvaient nombreux sur le Guindy accompagnés de femmes et enfants. Certaines femmes étaient de véritables fanatiques de la pêche. A cette époque, les petits commerces installés tout au long de la rivière étaient très prospères.

L'on échangeait avec le meunier une certaine quantité de blé contre la farine, pour la fabrication du pain entourée de rites et d'alchimie féminine. A travers le pain n'était-ce pas la femme qui vivifiait l'homme et toute la maisonnée ?

« Trista tra'zo er béd :

Eu oaled heb tan

Eun daol heb bara

Eun ti heb maouez

Les trois choses les plus tristes sur la terre :

Un foyer sans feu

Une table sans pain

Une maison sans femme ».

dit un proverbe du Trégor (51).

Le jeudi soir (la semaine restait religieusement balisée) était chez nous le jour consacré pour la préparation de la pâte de la semaine. La maîtresse de maison la pétrissait dans le coffre d'une ancienne table de cuisine aménagée à cet usage et appelée en breton « *Louar toaz* » (pétrin). La nuit, cette pâte bien roulée dans un linge, puis couverte de lainages, fermentait et gonflait, grâce à l'action conjuguée de la chaleur et de la levure de bière (52) et, sans doute, d'un supplément d'âme :

« Entre l'eau, la femme et la lune

Vont des secrets perpétuels

Tissant la trame des fortunes

Qui joignent la terre et le ciel » (53)

Tôt le lendemain matin, la pâte était portée en char à bancs au four du boulanger pour la cuisson. Le soir, les grandes miches de pain de six kilos étaient ramenées à la maison. Afin d'éviter de les déformer au

(51) Repris dans « *Dictions bretons* ». Furnez Breiz. Chateaulin, éd. Jos Le Doaré, p. 15.

(52) Dans cette fermentation, il faut voir avec Bachelard la nuit entrer dans la matière des choses, la nuit devenir une substance (V. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, op. cit., p. 137) et rappeler avec lui que le secret de l'alchimie n'est pas un secret qu'on connaît, « mais un secret essentiel qu'on cherche, qu'on pressent » (*La terre et les rêveries du repos*. Librairie José Corti. Paris, 1948, p. 50), secret livré plus facilement à la femme, plus intuitive.

(53) Angèle Vannier. « *Entre l'eau, la femme et la lune* ». A hauteur d'Ange. 1955.

cours du refroidissement, elles étaient placées en position verticale, l'une contre l'autre au-dessus de la table, sur une étagère faite de deux planches légèrement intercalées pour laisser passer l'air.

Les animaux de la ferme permettaient de subvenir aux besoins de la famille et du personnel. Au printemps, une « bête de réforme », vache âgée et souvent très maigre, en raison de manque de fourrage dans les fermes, était achetée à vil prix. Elle était engraisée au mieux, au cours de l'été, uniquement de trèfle et d'herbe. A l'automne, un boucher de campagne lui « faisait son affaire », comme on disait à l'époque, et la dépeçait. Les morceaux étaient alors massés et salés avant d'être mis en saumure, puis bien tassés dans une jarre en grès, d'où ils étaient extraits au fur et à mesure des besoins.

Une truie « réformée » était également engraisée, puis abattue à la même époque que la vache. La viande maigre était salée comme celle de la vache, elle restait dans la jarre jusqu'à ce que le sel achevât son œuvre. Le lard composé de deux pièces : côté gauche et côté droit de l'animal, était frotté et bourré de sel. Les deux pièces étaient déposées en sandwich sur une couche de paille soigneusement préparée ; le tout était enveloppé d'un vieux drap, et de toile de jute. La paille qui dépassait était bien retaillée par le boucher pour favoriser l'écoulement de l'eau de salaison.

Le pâté était préparé à partir des déchets de viande prélevés sur les morceaux auxquels étaient mélangés le foie et le cœur. Le tout était d'abord haché, puis moulu dans une machine à saucisses, enfin assaisonné, avant de repasser dans la machine pour le remplissage des boyaux, préalablement vidés, raclés et lavés à l'eau courante.

Une partie du pâté était conservée dans un grand plat en grès. On la faisait cuire au four du boulanger, au temps où il n'y avait pas encore de cuisinière à charbon. C'était le vrai pâté de ferme, si apprécié des connaisseurs.

Au bout d'un certain temps, le lard et toute la viande de porc étaient déballés, mis à sécher et suspendus aux poutres de la cuisine. Chaque morceau de viande maigre était fendu pour laisser passer une ficelle bien nouée que l'on accrochait à des pointes piquées, tout au long des poutres de la cuisine.

Le lard était transpercé de la même manière dans la couenne, tout au long de la partie la plus maigre, puis ficelé à une perche assez forte que l'on posait sur deux crochets fixés à une poutre dans la cuisine. La cuisinière devait, un couteau à la main, faire une gymnastique assez

dangereuse sur le banc de la table quand elle voulait couper une tranche destinée au repas.

Le beurre était aussi, naturellement, un produit de la ferme. Après sa fabrication, le lait résiduaire, dit « lait ribot », était très apprécié des jeunes. Chez nous, il était consommé la plupart du temps avec des pommes de terre. Peu friand de viande, je m'en suis, pour ma part, bien régalé pendant toute ma jeunesse !

On ne peut oublier de citer aussi le plat traditionnel des jours de battage : la bouillie d'avoine (*yod* en breton) dont ma mère connaissait bien la recette. Celle-ci la préparait dans un chaudron particulier, et l'arrosait de beurre brûlé additionné de cognac. Un trou creusé au



La mère de l'auteur et sa sœur.

milieu de la pâte concentrait peu à peu une partie du mélange (54), la bouillie était prête ! Les jours de battage du blé, on la mangeait debout et chacun venait dans le chaudron tremper sa cuillère. Elle a cessé d'être servie dans le plat commun quand cette tradition a paru contribuer à propager la tuberculose.

Les conditions de vie des familles ouvrières, en dehors du battage, restaient plus modestes. Leur petit lopin de terre leur permettait d'élever quelques petits animaux, ainsi qu'une vache bretonne ; celle-ci fournissait le beurre et son veau était vendu au boucher de la ville. Le lait non consommé et les restes des repas servaient, parfois aussi, à engraisser un jeune porc, souvent vendu au marché pour faire face aux dépenses familiales.

Les femmes aidées de leurs enfants ramassaient autour des champs et des chemins verts la nourriture des lapins ; après la moisson, celle des volailles.

Beaucoup d'ouvriers-teilleurs posaient également des lignes et des filets pour attraper le poisson, la nuit. Le lendemain matin, avant le jour, ils les levaient, assurés d'une bonne prise. Il y avait bien les garde-pêche, mais eux aussi braconnaient ! Le poisson d'ailleurs était abondant dans ces rivières non polluées : truites, goujons, anguilles, saumons foisonnaient.

Les traditions tissaient des liens de solidarité affective entre patrons et ouvriers-teilleurs. Au temps de mes grands-parents, à l'occasion des fêtes de baptême chez les ouvriers-teilleurs, était servi un repas de porc aux invités, proches parents, parrains et marraines. Les enfants des patrons étaient souvent sollicités pour être parrains, afin de contribuer à régler une partie des frais de baptême ! Mon père ne se souvenait plus du nombre de ses filleuls ! Au cours de ses sorties à Langoat et à La Roche-Derrien, il se faisait souvent donner la qualité de parrain par des personnes adultes qu'il ne reconnaissait pas.

« Je ne pensais tout de même pas avoir tant de filleuls », répondait-il toujours, un peu narquois, en offrant régulièrement soit une tournée au café, s'il s'agissait d'un homme, soit des bonbons pour les enfants, s'il s'agissait d'une femme :

(54) Tradition que note également Yann Brekilien, *La vie quotidienne des paysans bretons au XIX^e siècle*. Préface de P. Guimard. Paris, Hachette, 1966, p. 83.

« Gwell eo karantez leiz an dorn evid madou leiz ar forn — Mieux vaut charité plein la main que biens plein le four » (55).

Cette solidarité pouvait aller parfois jusqu'à la prise en charge complète d'un être faible. Il en fut ainsi de Hercule (les enfants abandonnés ont souvent des prénoms légendaires) au teillage de mes grands-parents. Alors que tout enfant il pleurait sur le bord de la route de La Roche-Derrien, mes grands-parents l'invitèrent à monter dans leur charrette. Renseignements pris, il s'avéra que les parents trop pauvres cherchaient à le placer. Mes grands-parents l'emmenèrent et il fut pratiquement adopté sans formalités judiciaires par la famille. Plus tard, en riant, il me racontait comment, après son arrivée au teillage, les ouvriers le chargeaient d'avancer la grande horloge qui réglait le temps de travail pour jouer un bon tour à mon grand-père tenté, parfois, de la retarder ! Ce fut son fils qui m'apprit le métier de teilleur.

Les traditions jalonnaient les temps de la vie, comme le temps des jours. Elles constituaient un ciment de la vie collective. « Il y a dans toute société, écrivait Emile Durkheim, un certain nombre d'idées et de sentiments communs que les générations se passent les unes aux autres et qui assurent à la fois l'unité et la continuité de la vie collective ». (56)

Dans le Trégor, elles définissaient aussi les rôles respectifs de l'homme et de la femme placés sous le signe de l'égalité. Bien avant les lois du 18 février 1938 et du 22 septembre 1942 qui relevèrent la femme mariée de son incapacité d'exercice et augmentèrent ses pouvoirs sur les biens réservés et sur les biens communs ordinaires, elle intervenait activement sur le plan juridique tant en matière personnelle (mariage notamment) qu'en matière patrimoniale (achats et ventes des meubles et des immeubles) (57). Ce n'est pas hasard si l'épouse est symbolisée par la clé dans l'un des contes des teilleurs de lin du Trégor (*Ar tousec*, le crapaud).

(55) Jules Gros, *Op. cit.*, III^e partie, p. 527.

(56) Emile Durkheim, *La science sociale et l'action*, introduction et présentation de J.-C. Filloux. Paris, P.U.F., 1970, p. 101.

(57) Ces observations rejoignent celles de Yann Brekilien, (*Des paysans bretons au XIX^e siècle*. Paris, Hachette, 1966, p. 69) de Martine Segalen (*Mari et femme dans la société paysanne*. Paris, Flammarion, 1980, p. 182) et plus récemment celles de Agnès Audibert, *op. cit.*, p. 52.

3 — LES ROLES MASCULINS ET FÉMININS

Les liens d'amitié soudés dans le travail se prolongeaient pendant le temps des loisirs et des fêtes. Comme le savoir-faire dans la vie de travail conférait d'emblée à l'ouvrier une spécialité et une meilleure rémunération, l'adresse dans les jeux contribuait à la renommée, non seulement du joueur, mais aussi du teillage. Elle renforçait la virilité en valant ce que Bachelard appelle les « *joies de la vigueur* » (58). Herosologie du travail et des jeux, dans la lutte bretonne, en particulier, ne se passait comme si l'homme avait besoin d'éprouver dans le combat le corps la résistance de la fibre.

Chez nous, un ouvrier, Hippolyte Lavenir était champion de Bretagne et champion interceltique de lutte bretonne toutes catégories. C'était un honneur, bien sûr, pour le teillage.

Dès notre plus jeune âge, nous assistions aux tournois régionaux où se signalaient les ceintures dorées des trois catégories de champions, poids lourd, poids moyen et poids léger, attribuées seulement au premier prix dans les grands tournois. La lutte bretonne mettait à rude épreuve la force et la promptitude des partenaires, mais aussi la résistance de la chemise de lin à manches courtes, sans col ni boutons, qu'ils portaient pour la compétition. Elle testait en quelque sorte l'homme, la couturière et la toile. Le jeune mouton qui était le prix de la victoire pouvait avoir primitivement symbolisé le sacrifice rachetant un combat celtique plus sauvage à caractère sexuel, ou même l'enfant, fruit de l'union avec la femme conquise.

Au teillage, les champions avaient leurs supporters et leurs émules. Très jeunes, nous cherchions à les imiter en utilisant, en guise de ceinture, des cravates à pois dorés, très à la mode à cette époque. Le meilleur lutteur était autorisé à porter la cravate autour de la taille et à la garder jusqu'au jour où il se faisait battre par un autre camarade de teillage.

(58) Gaston Bachelard. *La terre et les rêveries de la volonté*. Paris, librairie José Corti, 1948 — Gaston Bachelard donne les clés d'interprétation psychologique de la société rurale quand il écrit : « *La durée du geste travailleur est la plus pleine des durées, celle où l'impulsion vise le plus exactement et le plus concrètement son but. Celle aussi qui a la plus grande puissance d'intégration. A l'être travaillant, le geste du travail intègre en quelque sorte l'objet résistant, la résistance même de la matière...* », *op. cit.*, p. 22.

Les soirées d'été, les jeunes s'exerçaient aussi à d'autres sports que la lutte bretonne consistant notamment à grimper à une grosse corde qui servait au transport du lin. Elle était attachée à la charpente du hangar à une hauteur de huit à dix mètres. Le grimpeur devait démarrer d'une position assise à même le sol ; les jambes tenues bien raides en équerre, il montait au sommet par la force des bras et descendait dans la même position, en marquant un temps d'arrêt à chaque reprise de main, l'avant-bras nécessairement bien collé au biceps. Mon frère, Yves, excellait à cet exercice, de même qu'à celui dit du « bras de fer » pratiqué, lui, les soirées d'hiver ; avec une facilité étonnante il restait suspendu à une grosse poutre, les jambes en équerre. Un autre entraînement aurait pu être désigné par la même expression métallique évoquant les anciennes armures, c'était un duel au coude à coude, qui exigeait du gagnant qu'il abaissât l'avant-bras de son adversaire sur une table.

La préférence donnée aux types de sports apparentés au duel est signifiante, la solidarité dans le travail, exécuté fréquemment par équipe de deux personnes, avait besoin d'être complétée par la rivalité dans le sport, destinée à tonifier l'énergie physique et psychique.

Les compétitions sportives des hommes avaient comme homologues les nombreuses activités manuelles des femmes, dont les ouvrages brodés, crochetés, tricotés avaient, eux aussi, une valeur psychique. Que de joies, d'espérances, d'échecs, de déceptions projetés dans le jeu du fil !

L'entrecroisement des rôles féminins et masculins, très souvent imprégnés de tendresse, contribuaient à la grande stabilité de la société rurale trégorroise.

La femme mariée avait un rôle actif qui dépassait l'espace de la maison (59), bien avant les lois de 1938 et de 1942, elle intervenait dans les transactions, en dépit de son incapacité juridique. Ses attributions ne portaient généralement pas ombrage à son mari, elles étaient l'expression d'une participation reconnue aux activités économiques et l'honneur masculin n'était pas affecté par l'exaltation tout à fait consciente de l'image féminine, souvent d'ailleurs sublimée chez les intellectuels. On sait que Jung a nommé « anima de l'homme » les qualités de sensibilité, d'imagination, d'intuition que l'image collective du mâle viril oblige trop souvent à refouler. Comme tout modèle a son négatif,

(59) C'est pourquoi des sociologues, qui ont bien étudié les traditions bretonnes, considèrent le modèle familial breton comme un modèle de type égalitaire. (Cf. Martine Segalen. *Sociologie de la famille*. Paris, A. Colin, 1981, p. 193), et non comme un matriarcat dévalorisant pour l'homme soumis purement et simplement à l'autoritarisme féminin.



(Maurice Bigot. *Les coiffes bretonnes*. Saint-Brieuc, éd. L. Aubert, 1947)

le matriarcat breton pouvait impliquer agressivité et étouffement. Les relations entre femmes n'étaient pas toujours harmonieuses, comme le note Agnès Audibert dans son ouvrage *« Le matriarcat breton »*.

La correspondance de Renan révèle bien l'importance de l'image féminine à laquelle il doit peut-être « la musique fine et profonde de son style » (60). Comme preuve, cette lettre écrite à sa future épouse datée du 5 août 1856 et de nombreux passages de ses *« Souvenirs d'enfance et de jeunesse »*.

« Ma chère Cornélie (permettez-moi de vous appeler dès à présent de ce nom), votre lettre était attendue de moi avec une vive impatience et m'a causé une bien douce joie... J'y ai trouvé votre excellent cœur et le témoignage immédiat de cette affection qui m'est plus précieuse que tout le monde. Le bonheur de vous avoir rencontrée et d'avoir été compris de vous comptera toujours en tête de mes joies. Timide dans l'expression de mes sentiments, précisément parce que ces sentiments sont sincères ; mettant une sorte de pudeur à me dévoiler moi-même, à moins d'une longue intimité, j'ai souvent éprouvé que mon premier abord laisse une impression d'embarras et de froideur. Une femme ordinaire n'aurait jamais su pénétrer cette écorce ni comprendre la réserve d'une affection d'autant plus vraie qu'elle hésitait plus à s'exprimer. Vous avez su démêler tout cela avec un tact, une finesse, une bonté qui me remplissent d'admiration. Laissez-moi vous le dire sans prétention : vous en serez récompensée ; quand vous me connaîtrez mieux encore, vous trouverez en moi des qualités que ma réserve pouvait ne pas laisser soupçonner. Mais que vous dis-je là, ma bonne chère Cornélie ? Vous avez tout vu et tout senti : le souvenir de nos chers entretiens remplit d'un charmant parfum ces journées que votre absence rendrait sans cela un peu pénibles à traverser.

« Quelle affreuse parole vous a dite Ary, et qu'il faut que je l'aime pour oublier un tel blasphème ! Et d'abord, vous écrivez d'une manière délicieuse, et puis, est-ce qu'il s'agit de style entre nous ? J'embrasse votre ravissante petite lettre, et vous prie de m'en écrire le plus souvent possible, ne fût-ce qu'une ligne pour me prouver que vous pensez à moi.

« J'ai reçu une lettre bien touchante et bien émue de ma mère. Elle agrée notre union avec bonheur ; ce que nous lui avons dit de vous lui a déjà inspiré pour vous une affection qu'elle nous exprime avec sa viva-

(60) Gustave Geffroy. *La Bretagne*. Paris, éd. J.-P. Gyss, 1905, p. 95.

cité habituelle. Quant à ma sœur, ma chère Cornélie, vous avez tout à fait gagné son estime et sa tendresse. Elle vous trouve accomplie, et j'avais bien auguré de son cœur en pensant qu'elle vous aimerait dès qu'elle verrait que vous voulez bien m'aimer. Que de bonheur à la fois, et qu'il y avait là de choses délicates que l'élévation de votre caractère et la finesse de votre esprit ont su merveilleusement concilier !... »

Dans son œuvre, Renan rendra toujours hommage à la femme et spécialement à celles de son cercle familial.

« Les femmes ont, en général, compris ce que ma réserve et ma retentueuse renfermait de respect et de sympathie pour elles. En somme, j'ai été aimé de quatre femmes dont il n'importait le plus d'être aimé : ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille. Ma part a été bonne et ne m'a pas enlevée... », écrit-il dans « Souvenirs d'enfance et de jeunesse ». Il ajoutera même :

« Pour sauver la possibilité d'un avenir d'outre-tombe, beaucoup d'esprit élevés rêvent des séries de renaissances, avec des modifications profondes de notre être. Cet ordre d'idées n'est pas celui où je me complais... Si quelque chose pourtant était concevable en cet ordre de rêves, je demanderais, comme récompense de mon œuvre de tête, à renaître femme, pour pouvoir étudier les deux façons de vivre la vie humaine que le Créateur a établies, pour comprendre les deux poésies des choses. Je voudrais dans un autre monde, parler au féminin, d'une voix de femme, penser en femme, aimer en femme, prier en femme, voir comment les femmes ont raison »... (61).

La place de la femme dans la vie de Renan outrepassa d'ailleurs symboliquement la sphère familiale ; dans une réponse au discours de De Lesseps à l'Académie française il dira en parlant de la France : « Nous aimons trop cette chère vieille mère, dont nous avons sucé tous les instincts, si l'on veut toutes les erreurs, pour oser prendre avec elle le ton rogue de l'homme sûr d'avoir raison »... (62).

D'autres écrivains bretons, également marqués par l'influence féminine, lieront, plus facilement encore, la femme à la Vierge :

« Oh ! quand venait Marie, ou lorsque le dimanche
A vêpres, je voyais briller sa robe blanche,
Et qu'au bas de l'église elle arrivait enfin,
Se cachant à demi sous sa coiffe de lin,
Volontiers, j'aurais cru voir la Vierge immortelle »... (63)

L'image de la femme dans la psychologie masculine doit être intégrée à la conception de l'union conjugale d'alors, très différente de celle d'aujourd'hui. Les unions entre garçons et filles n'étaient décidées qu'après mûre réflexion :

« Gouezit ervad petra oh (emaoh) oh ober : an dimezi n'eo ket marhad unneg eur hanter a achu da greisteiz. — Sachez bien ce que vous êtes en train de faire ; le mariage n'est pas le marché d'onze heures et demie qui s'achève à midi », rappelle vertement un proverbe trégorrois, c'est que « l'ordre familial est comme l'ordre du droit ; il ne se fait point tout seul ; il se fait et se conserve par volonté, c'est l'institution qui sauve le sentiment... » (64)

Malgré l'apparition de la bicyclette dans les années 20, les jeunes restaient cantonnés, même pour leurs loisirs, à l'intérieur des frontières trégorroises. Les couples se connaissaient la plupart du temps parfaitement avant de se marier. Ils se rencontraient, souvent, lors des fêtes villageoises et soudaient entre eux de solides liens d'amitié, avant de parler d'amour, lors des bals du dimanche. Les préférences duraient parfois plusieurs années. L'agapê maîtrisait l'erôs :

« En ces pays de mœurs honnêtes, les rapports des jeunes gens des deux sexes sont bien plus libres et plus prolongés qu'en ce Paris soupçonner, toujours porté à craindre le mal » écrivait Renan (65).

Les contraintes imposées par les familles quant au choix du conjoint s'estompèrent à partir des années vingt et n'outrepassaient pas certaines limites.

La blessure profonde causée par l'infidélité, après plusieurs années de relations assidues, se traduisait dans les chansons populaires dont les accents rappellent parfois le roman médiéval ; ainsi la chanson de « La Tourterelle », qui exprime bien le caractère fragile de la plénitude amoureuse :

(63) A. Brizeux. Marie.

(64) Alain. *Propos sur le bonheur*. XXXV, XXXVII.

(65) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Archives de l'œuvre. Feuilles détachées faisant suite aux *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Emma Kosilis. Paris, Garnier-Flammarion, 1973. *Chronologie et introduction* par Henriette Psichari. Notes et archives de l'œuvre par Laudice Retat.

(61) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Premiers pas hors de Saint-Sulpice. Archives de l'œuvre. Feuilles détachées faisant suite aux *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Emma Kosilis.

(62) E. Renan. *Pages françaises*. 9^e éd. Paris, Calmann-Lévy, 1926, p. 33.

ANN DURZUNEL

Kalz a amzer'm euz kollet o furchal ar c'hoajo,
O klask surpren eunn durzunel kousket war ar branko ;
Dewet am euz ma amors, et e ma zenn de fall :
Achapel ann durzunel ha ninjet'n eur c'hoad all.
Deuz ann noz ha d'ar beure o kewet lapoused
O kanan, o fredonin, da veg ar gwe pignet,
N'an euz hini anez-ho hag a bik ma c'halon
Evel mouez ann durzunel o oelan d'he mignon :
— N'euz na souten, na remet, na konsolasion
Ve kab da dond da galmin tourmancho ma c'halon ;
Fraillet on grand ar glac'har, mond a ran da verwel :
Met na varwin ket kontant, ma na varvan fidel.
Ma c'halon zo'tizec'hin fraillet gand ar glac'har,
Evel d'eunn intanvez paour kollet ganti-hi he far. —
N'an euz hini anez-ho hag a bik ma c'halon
Evel Mouez ann durzunel o oelan d'he mignon.
Petra, durzunel iauang, a dourmand da galon ?
— Kollet am euz, emez-hi, ma fidelan mignon.
Gant ma dai ar chaseer da ober d'in merwel !
Met na varwin ket kontant, ma na varwan fidel.
Mizilour skler ha brillant deuz ar fidelite,
Ar model ar sinseran demeuz ar garante !
— Me na varwin ket kontant, ma na varwan fidel.
Birwiken na dizonjin maro ann durzunel.

LA TOURTERELLE

Beaucoup de temps j'ai perdu à fouiller les bois,
Cherchant à surprendre une tourterelle endormie sur les
branches ;
J'ai brûlé mon amour, mon coup a manqué :
La tourterelle s'est échappée et envolée dans un autre bois.
Le soir et le matin, lorsque j'entends les oiseaux
Chanter, gazouiller, perchés au haut des arbres,
Il n'est aucun d'eux qui pénètre mon cœur
Comme la voix de la tourterelle qui pleure son amant :

Bis

« Il n'y a ni soutien, ni remède, ni consolation
Qui soient capables de venir calmer les tourments de mon cœur ;
Je suis brisée par la douleur, je m'en vais mourir ;
Mais je ne mourrais pas contente si je ne meurs fidèle ».
« Mon cœur se languit, brisé par la douleur,
Comme à une pauvre veuve qui a perdu son compagnon ».
Il n'est aucun d'eux qui pénètre mon cœur
Comme la voix de la tourterelle qui pleure son amant.
Quoi, jeune tourterelle, (qu'est-ce qui) tourmente ton cœur.
« J'ai perdu, dit-elle, mon plus fidèle ami.
Pourvu que vienne le chasseur me faire mourir !
Mais je ne mourrai pas contente, si je ne meurs fidèle ».
Miroir clair et brillant de la fidélité ;
Le modèle le plus sincère de l'amour !
« Je ne mourrai pas contente, si je ne meurs fidèle ».
Jamais je n'oublierai la mort de la tourterelle (66).

Comme dans la société rurale la tendresse se mêlait souvent à la rudesse, la clémence à la justice instinctive, la chanson populaire, traduction de l'amour courtois pouvait être, comme au Moyen-Âge, une protestation contre des mœurs et des traditions moins amènes, parfois cruelles : satire à l'égard de la fiancée ou du fiancé délaissés dite « *Ar Garlandez* » (67), charivari ou chahut de réprobation contre une union apparemment discordante, rejet plus ou moins évident de la fille-mère.

Après le mariage, les unions étaient rarement déliées par la séparation ou le divorce (68). La femme avait, comme nous l'avons dit, une part active dans la direction du foyer, mais ce rôle était le plus souvent facteur de stabilité de la famille et de la société. Lorsque la lutte pour la

(66) N. Quellien. *Chansons et danses des Bretons*. Paris, J. Maisonneuve et Ch. Leclerc, 1889, p. 151. « *Ann Durzunel* » autrefois chantée par J. Yvonne Le Rolland et Joséphine Tanguy de Lanmerin l'est aussi aujourd'hui par Alan Stivell.

(67) La satire « *Ar Garlandez* » ou « *la guirlande* » visant la fiancée ou le fiancé délaissés se perpétua dans certaines communes jusqu'à la disparition du lin, et rassemblait toute une partie de la jeunesse. Elle s'exerçait avant le mariage de l'infidèle. Les chemins des anciens amis étaient parsemés de chévenottes et une poupée, image du partenaire délaissé, était suspendue à un arbre proche de la maison.

(68) En Bretagne, les ruraux divorcent encore très peu, 2 % des divorcées (cf. A.T.P. du C.N.R.S. *L'Ouest bouge-t-il... op. cit.*, p. 205).

vie est quotidienne, il est bon que la femme ne soit pas « unilatéralement féminine, car elle risque de se retrouver en marge de la vie et d'être incapable de l'affronter » (69). Bertrand du Guesclin, qui eut femme de cœur en Tiphaine Raguenel, le savait bien quand il déclara au Prince noir que, s'il le fallait, toutes les femmes de Bretagne fileraient jour et nuit pour payer sa rançon (70).

Le charivari (*Ar jilivari* en breton) venait aussi sanctionner l'infidélité conjugale. Il exigeait le paiement d'une amende en nature : boussons et gâteries à tous les chahuteurs.

Les relations sexuelles hors mariage et les naissances illégitimes étaient plus rares dans les teillages que dans les fermes ; j'ai néanmoins assisté aux retrouvailles d'un père et de son fils naturel, après de longues années de séparation. Ils ont pu travailler ensemble au teillage et s'estimer mutuellement sans ségrégation d'aucune sorte. « *La miséricorde, mes Divines*, écrit Xavier Grall à ses filles, est une grande dame silencieuse et forte, une sorte de paysanne aux manches retroussées, aux mains vigoureuses » (71).



(69) M.L. Von Franz. *La femme dans les contes de fées*. Paris, La fontaine de pierre, 1979 p. 115.

(70) Cf. Y. M. Rudel. *Tiphaine, l'amour de Bertrand Du Guesclin*. Paris, Plon, 1967 — R. Vercel. *Du Guesclin*. Albin Michel, 1932. On croit à La Roche-Derrien que Du Guesclin et son épouse habitèrent la grande maison située en face de l'église.

(71) X. Grall. *L'inconnu me dévore*. Quimper, éd. Calligrammes, 1984, p. 41.

CONCLUSION

Cette brève étude sur le lin dans le Trégor n'a pas l'ambition d'être exhaustive. Elle n'est qu'un témoignage sur le vu et le faire des derniers liniculteurs et teilleurs de lin du Trégor.

Ce témoignage est d'abord l'écho d'une plainte. Le lin relie la terre, l'eau et la lumière, le profane et le sacré, la vie et la mort, la tradition et l'ingéniosité. Il subit, à l'image de l'homme spirituel, de multiples transformations (72), de multiples douleurs pour devenir fil de tissage. (Le sergé du linceul de Turin prend ainsi une valeur éminemment symbolique.)

Sa disparition n'est pas un hasard. Elle coïncide avec d'autres changements structurels profonds et inquiétants, qui ont « désorienté des populations entières, supprimé les cadres de références et les élites locales, accru les dépendances de toutes sortes vis-à-vis de l'extérieur » (73), mais aussi sapé la créativité manuelle, altéré les valeurs morales et religieuses.

La disparition du lin pourrait bien être ainsi un signe de souffrance d'un peuple coupé de ses racines, en quête d'un nouveau Graal.

Pourtant, ce témoignage est aussi un appel à l'invention et au dynamisme. La renaissance de l'industrie toilière introduite en Bretagne par la duchesse Anne — dit-on — est probablement un rêve (74), mais il n'en est pas de même de la liniculture, du teillage et de nombreuses activités susceptibles d'utiliser le lin. N'est-il pas d'ailleurs cultivé et traité dans les départements français proches de la Bretagne, comme le Calvados, l'Eure et l'Orne ?

La France est loin de connaître une surproduction de lin, puisqu'elle en importe chaque année — comme le montrent les statisti-

(72) « *Semper injuria melius* » écrivait Pline l'Ancien. Sur l'opposition de l'homme charnel et de l'homme spirituel défini comme transmutation, transfiguration. Cf. M.M. Davy. *Initiation à la symbolique romane XII^e siècle*. Paris, Flammarion, 1977, p. 66.

(73) A.T.P. du C.N.R.S. *L'Ouest bouge-t-il ? Son changement social et culturel depuis trente ans*. Nantes, Reflets du passé, 1983, p. 259.

(74) L'essor de l'industrie toilière avait été un facteur de renaissance de l'art religieux, spécialement de la sculpture bretonne. On notera qu'en l'église de Brélèvenez à Lannion le rétable situé dans la chapelle des tisserands fut offert par la confrérie des texiers de Crék Tanet fondée du temps de la duchesse Anne.

ques qui nous ont été communiquées par la Confédération générale des filateurs et tisseurs de lin reproduites en annexes — des quantités importantes.

Les superficies cultivées sont évaluées à 41 792 hectares en 1983, alors qu'il y a un siècle elles atteignaient 105 000 hectares.

Certes, la réapparition de la culture du lin dans le Trégor implique-rait des études économiques et techniques préalables, une organisation plus rationnelle du travail qu'autrefois, dirigée vers la production du lin de qualité, une aide aussi des pouvoirs publics ; mais l'expérience est à tenter, tant que de nombreux ouvriers teilleurs sont encore là pour transmettre le savoir-faire.

Le lin devrait aussi revenir en Bretagne, par l'intermédiaire des ateliers de tissage, de broderie, de couture, par les entreprises de panneaux agglomérés, par les centres de recherches biologiques, agronomiques, industrielles et médicales. L'on songe actuellement, en effet, à des utilisations du lin à des fins hospitalières qui se situent bien dans le prolongement des pratiques des civilisations anciennes.

Ces activités pourraient être créées dès maintenant dans le Trégor car « quelque chose demeure ici des autres hommes » (75), quelque chose qui refait la trame et la chaîne d'une Bretagne nouvelle et recouvre son langage. Alors viendront peut-être les enfants de lumière parés du vêtement de l'innocence.

« Des hommes purs, très blancs qui modulent pour l'âme libre des hymnes de silence... »



(75) Charles Le Quintrec. *Le règne et le royaume*. Poèmes. Paris, Albin Michel, 1983, p. 137.
« D'autres hommes ». Armand Robin. *Le temps qu'il fait*. Paris, Gallimard, 1941.

BIBLIOGRAPHIE

- A.T.P. du C.N.R.S.— *L'Ouest bouge-t-il ? Son changement social et culturel depuis trente ans*. Ed. Reflets du passé. R. et M. Vivant.
- ALLIX (A) GIBERT (A).— *Géographie des textiles*. Ed. Librairie Médicis, 1956.
- BACHELARD (Gaston).— *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Librairie J. Corti, 1942 — *La terre et les rêveries du repos*. Librairie J. Corti, 1948 — *La terre et les rêveries de la volonté*, id.
- AUDIBERT (Agnès).— *Le matriarcat breton*. P.U.F., 1984.
- BILLAUX (Paul).— *Le lin au service des hommes*. Ed. J.-B. Baillières, 1969.
- BREKILIEN (Yann).— *Des paysans bretons au XIX^e siècle*. Préf. de P. Guimard. Ed. Hachette, 1966.
- DAVY (Marie-Madeleine).— *Initiation à la symbolique romane (XII^e siècle)*. Flammarion, 1977.
- DIDEROT (Denis) et ALEMBERT (Jean le Rond D').— *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, 1751.
- DURAND (Philippe).— *Le livre d'or de la Bretagne, du V^e siècle à nos jours, l'histoire et les trésors littéraires*. Ed. Seghers, 1975.
- CARRER (Philippe).— *Le matriarcat psychologique des Bretons*. Payot, 1983. Coll. Science de l'homme.
- DUVAL (Michel).— *Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles*. Ed. Breizh Hor Bro, 1980.
- FRANZ (Marie-Louise Von).— *La femme dans les contes de fées*. Ed. La Fontaine de Pierre, 1979.
- GAIL (Paul de).— *Le visage de Jésus-Christ et son linceul*. France-Empire, 1977. 2^e Ed.
- GEFFROY (Gustave).— *La Bretagne*. Ed. J.-P. Gyss, 1905.
- GRALL (Xavier).— *Solo et autres poèmes*. Ed. Calligrammes, 1981.
- GROS (Jules).— *Le trésor du breton parlé*. Ouvrage publ. avec le concours du Centre national des lettres. Emgleo Breiz. Brud Nevez, 1984.
- GUEGEN (Michel-Emile), THOMAS (Georges-Michel).— *Petits métiers bretons d'autrefois*. Ed. Libro-Sciences, 1978.
- THOMAS (Michel), MAINGUY (Christine), POMMIER (Sophie).— *L'art textile*. Skira, 1985.
- HELIAS (Pierre Jakez).— *Le cheval d'orgueil*. Mémoires d'un Breton du pays bigouden. Plon, 1975. Coll. Terre Humaine. La sagesse de la terre, en collaboration avec J. Markale. Ed. Payot, 1978. *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*. Ed. Skol Vreizh, 1980.
- LAROUSSE agricole publié sous la direction de J.-M. Clément. 1981.
- LE LANNOU (Maurice).— *Géographie de la Bretagne*. Ed. Plihon, t. 2, 1952.
- LE MEN (Yvon).— *A l'entrée du jour*. Poème en cinq chants et un écho. Ed. Flammarion, 1984.
- LE QUINTREC (Charles).— *Le règne et le royaume*. Poèmes. Ed. Albin Michel, 1983.

LE ROY (Florian).— *Vieux métiers bretons* illustrés de trois cent cinquante dessins originaux de Mathurin Meheut. Ed. Horizons de France, 1944.

MASSIGNON (Geneviève).— *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*. Ed. Picard, 1965. Rééd. 1981. *Récits et contes populaires de Bretagne*. 2. recueillis dans le Trégor et le Goëlo. Ed. Gallimard, 1981.

MENGA (Yves du).— *Le cordonnier de Guidel*. Conte inspiré des légendes bretonnes. Pédernec, 1985.

MOULE (Camille).— Plantes sarclées et diverses. *La maison rustique*, 1982.

OLIER (Ernest et Yvonne).— *La maison à porche des paysans marchands toiliers du Haut-Léon au XVII^e siècle*. Tiez Breiz. *Maisons paysannes de Bretagne*. Bull. rég. n° 4, 1984.

PERNOUD (Régine).— *La femme au temps des cathédrales*. Ed. Stock, livre de poche, 1980.

PLINE L'ANCIEN.— *Histoire naturelle*. Livre XIX. Texte établi, traduit et commenté par J. André. Société d'éd. Les belles lettres, 1964.

QUELLIEN (N.).— *Chansons et danses des Bretons*. Ed. Maisonneuve et Ch. Leclerc, 1883.

RENAN (Ernest).— *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Chronologie et introduction par Henriette Psichari. Notes et archives de l'œuvre par Laudice Retat. Ed. Garnier, Flammarion, 1973.

ROBIN (Armand).— *Le temps qu'il fait*. Gallimard, 1941.

RUDEL (Yves-Marie).— *Tiphaine, l'amour de Bertrand du Guesclin*. Plon, 1967.

SEGALEN (Martine).— *Amours et mariages de l'Ancienne France* avec la collaboration de Jocelyne Chamard. Ed. Berger-Levrault, 1981. Coll. Arts et traditions populaires. *Mari et femme dans la société paysanne*. Ed. Flammarion, 1980.

SKOL VREIZH.— *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*. 3 tomes.

SULTANA (C.).— *Lin. Fibres. Techniques agricoles*. Ed. Techniques, 1981.

TROUARD-RIOLLE (Y.).— *Les plantes médicinales*. Ed. Flammarion, 1964.

VANNIER (Angèle).— *Le lac rouge. Le sang des nuits*. Ed. Seghers, 1965.

VERCEL (Roger).— *Du Guesclin*. Albin Michel, 1932.

WALTER (Jean-Jacques).— *Le visage du Christ. Résultats scientifiques sur le linceul de Turin*. O.E.I.L., 1986.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2, 4
--------------------	------

1^{ère} PARTIE :

LA CULTURE ET LE TRAITEMENT DU LIN DANS LE TREGOR

1 — LES SEMAILLES ET LE SARCLAGE	7, 10
2 — L'ARRACHAGE ET L'ÉTALAGE	10, 12
3 — LE ROUISSAGE	12, 15
4 — LE RAMASSAGE ET LE PEIGNAGE	16, 17
5 — L'ÉGRENAGE	17, 18
6 — LES ACHATS ET LA LIVRAISON APRÈS VENTE AU TEILLAGE	18, 20
7 — LE TEILLAGE	21, 25
A) L'outillage	22, 23
B) La division du travail	23, 25
8 — LE COMMERCE DU LIN	26, 28

2^e PARTIE :

LA VIE QUOTIDIENNE AU TEILLAGE

1 — LA VIE DE TRAVAIL AU TEILLAGE	34, 47
A) La journée de travail au teillage	38, 41
B) Le personnel du teillage	41, 47
2 — L'ALIMENTATION AU TEILLAGE	47, 53
3 — LES ROLES MASCULINS ET FEMININS	54, 63

CONCLUSION	64, 66
------------------	--------

ANNEXES. Lin et thérapeutique. Importations de matières linières.

ANNEXE I

Lin et Thérapeutique

« Parmi les émollients les plus connus, il y a la farine de lin. Qui n'a pas fait ou reçu des cataplasmes de farine de lin, soit pour soigner les bronchites ou les pleurites, soit comme émollient sur une partie enflammée.

« Pour faire ce cataplasme, on mélange dans une casserole une ou deux cuillerées de farine dans un peu d'eau. On fait chauffer sur le feu presque jusqu'à ébullition. Quand la pâte est assez onctueuse, on la verse sur une mousseline et on l'applique sur la partie malade, en mettant dessus de l'ouate cardée pour ne pas mouiller et pour conserver la chaleur. On applique ces cataplasmes assez chauds, mais en faisant attention aux brûlures.

« La graine est employée comme laxatif. On l'utilise souvent en lavement. Elle rend de grands services dans les cas de diarrhée, de dysenterie ; elle calme l'irritation des voies digestives.

« On recommande, pour régulariser les selles, de prendre chaque matin jusqu'à guérison, une cuillerée à bouche de graines écrasées dans un verre d'eau. On utilise également l'huile comme laxatif. La dose varie entre 15 et 20 g. Certains praticiens recommandent un vulnéraire pour le pansement des blessures et des plaies de toutes sortes :

« C'est un mélange en parties égales d'huile de lin et de vin rouge.

« C'est un souvenir de la page de l'Évangile où le bon Samaritain pansait les plaies du voyageur blessé par de l'huile et du vin... » (Luc. 10. 29)

Extrait de l'ouvrage de Y. Trouard-Riolle. *Les plantes médicinales*. Paris, Flammarion, 1964. P.P. 38-39

ANNEXE II

IMPORTATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES EN FRANCE

1982	Lins Teillés	Lins Peignés	Lins Brisés	Étoupes
C.E.E.				
U.E.B.L.	4 137 t 6	1 033 t 5	246 t 6	2 470 t 5
Italie	—	2 t 8	—	—
Pays-Bas	50 t 2	—	—	—
Allemagne	—	1 t	—	—
Royaume-Uni	—	—	—	—
Pays de l'Est				
Russie	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—
Tchécoslovaquie	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—
Bulgarie	—	—	—	—
Autres Pays				
Chine	775 t 6	—	506 t 3	2 t 4
Egypte	130 t	—	—	—
Espagne	—	—	—	257 t
TOTAL	5 093 t 4	1 037 t 3	752 t 9	2 729 t 9
VALEURE TOTALE	43 277 M.F.	13 764 M.F.	4 026 M.F.	9 930 M.F.

ANNEXE III

	Production			Rendement (kilos de fibres à l'Ha)		Consommation industrielle	
	Moyenne 1974-1976	1980	1982	Moyenne 1974-1976	1982	1974	1980
Ensemble du Monde	756	630	592	488	445	816	734
Belgique	10	11	9	1 077	1 462	17	16
France	40	68	60	965	1 500	26	27
Pays-Bas	6	7	6	1 040	1 730	8	6
Autriche	—	—	—	—	—	7	5
Espagne	—	—	—	—	—	7	6
Italie	—	—	—	—	—	16	15
Royaume-Uni	—	—	—	—	—	16	8
Hongrie	5	3	3	714	850	6	6
Pologne	53	49	40	658	950	52	63
Roumanie	33	33	24	567	343	20	31
Tchécoslovaquie	19	23	20	633	736	25	31
U.R.S.S.	468	291	271	386	267	424	295
Égypte	18	23	25	849	802	8	14
Chine	91	116	121	1 773	1 862	62	85

N.B. : Ont été mentionnés seulement les pays dont la consommation annuelle était supérieure à 5 000 tonnes.

Source : F.A.O.

Unité : Le millier de tonnes de lin teillé.

ANNEXE IV

IMPORTATIONS DE MATIÈRES LINIÈRES EN FRANCE *

1983	Lins Teillés	Lins Peignés	Lins Brisés	Étoupes
C.E.E.				
U.E.B.L.	3 575 t 8	1 407 t 5	567 t 1	2 204 t 4
Allemagne	—	—	—	—
Italie	5 t 1	—	—	3 t 6
Royaume-Uni	—	—	—	—
Pays-Bas	14 t 1	—	—	—
Pays de l'Est				
Russie	—	—	—	—
Hongrie	0 t 2	—	—	—
Pologne	—	9 t 5	—	205 t 8
Autres Pays				
Égypte	158 t 2	—	—	—
Chine	1 052 t 2	20 t 3	323 t 5	—
Suisse	—	0 t 2	323 t 5	—
Espagne	—	0 t 3	—	116 t 8
TOTAL	4 805 t 9	1 437 t 8	890 t 6	2 530 t 6
VALEURE TOTALE	45 670 M.F.	21 761 M.F.	6 991 M.F.	12 824 M.F.

1984	Lins Téillés	Lins Peignés	Lins Brisés	Étoupes
C.E.E.				
U.E.B.L.	4 148 t 2	1 509 t 7	359 t 3	2 324 t 1
Allemagne	—	—	—	—
Italie	—	3 t 7	—	29 t 3
Royaume-Uni	—	3 t	—	—
Pays-Bas	19 t 6	—	—	—
Pays de l'Est				
Yougoslavie	—	—	—	20 t
Russie	332 t	—	—	861 t 8
Hongrie	—	5 t	—	—
Pologne	461 t 2	—	—	—
Tchécoslovaquie	15 t	—	—	—
Roumanie	—	—	—	32 t
Bulgarie	—	—	—	20 t
Autres Pays				
Egypte	—	—	15 t 8	57 t 2
Chine	649 t 6	54 t 4	746 t 7	—
Suisse	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	131 t 7
Etats-Unis	—	—	—	15 t 1
TOTAL	5 625 t 6	1 575 t 8	1 121 t 8	4 142 t 4
VALEURE TOTALE	77 005 M.F.	37 084 M.F.	9 879 M.F.	33 545 M.F.

* Source : STATISTIQUES DOUANIÈRES

